

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1850-1852.



LYON.

IMPRIMERIE DE DUMOULIN ET RONET,
Rue Centrale, 20, au 1^{er} étage.

—
1852.

SECONDE EXCURSION

DANS

LES GRANDES-LANDES.

LETTRE ADRESSÉE A M. MULSANT,

Par M. EDOUARD PERRIS,

CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 janvier 1852).

Il y a deux ans, mon cher collègue, dans une lettre que l'Académie de Lyon a bien voulu imprimer dans ses Annales, je vous rendis compte d'une excursion que j'avais faite dans nos grandes landes, nos dunes et nos étangs, et vous dûtes comprendre, aux détails que je vous donnai, que ce voyage m'avait vivement intéressé au point de vue pittoresque comme sous le rapport scientifique, et que j'en étais revenu avec le désir de le recommencer un jour. Ce désir vivait toujours en moi et dans l'esprit de mes compagnons. Chaque fois que nous nous retrouvions ensemble, nous aimions à rappeler nos souvenirs, à réveiller nos jouissances, et nous formions le projet de les renouveler. Ce projet, tant de fois conçu et caressé avec tant de prédilection, nous l'avons exécuté durant la première

quinzaine du mois de juillet 1850. Quoique le plaisir qu'il m'a causé soit déjà un peu suranné, puisqu'il date de dix-sept mois, j'ai accueilli avec empressement l'inspiration qui m'est venue de consacrer quelques soirées de loisir que me procure mon séjour momentané à la campagne, pour communiquer à votre bonne et indulgente amitié les notes que j'ai recueillies, les quelques découvertes que j'ai faites.

Vous connaissez déjà, par ma première, deux de mes compagnons, M. Bertrand et M. de Marsan ; le troisième, M. Cauloubie, ne pouvant se joindre à nous, nous avons fait choix, pour le remplacer, d'un ami commun, M. Marcadé, curé de Geloux, que le récit des épisodes de notre première expédition avait plus d'une fois électrisé.

En 1847, nous avons suivi, à travers la Grande Lande, une ligne droite de Mont-de-Marsan à Sanguinet ; cette fois, un peu plus maîtres de notre temps, nous avons décidé que nous parcourrions les quatre côtés d'un immense quadrilatère dont la ligne précitée forme précisément la diagonale, et dont les quatre angles sont occupés par la ville de Mont-de-Marsan et les bourgs de Mimizan, de Sanguinet et de Moustey, sauf à pousser une pointe vers les dunes et vers La Teste. Comme la première fois, réduits à l'impossibilité de voyager en voiture, vu l'état des chemins, et empêchés par nos bagages de cheminer à cheval, nous avons résolu d'opérer notre translation à l'aide d'une charrette du pays, à grandes roues et jantes larges, et attelée de deux mules.

Toutes les dispositions ayant été prises d'avance et de concert, et nos amis de la Lande ayant été prévenus, nous partîmes de Mont-de-Marsan, M. Bertrand et moi, le 2 juillet au matin, pour nous rendre à Uchacq, et après avoir passé une grande partie de la journée avec notre compagnon et ami, M. de Marsan, nous nous acheminâmes tous les trois vers Geloux, où nous attendait M. Marcadé, heureux de voir enfin venu le jour du départ.

Quand je dis le jour, mon cher collègue, je me trompe, c'est la nuit que je voulais dire, car il avait été arrêté que nous partirions à dix heures du soir, et que nous voyagerions toute la nuit pour pouvoir arriver le lendemain d'assez bonne heure à Mimizan, en donnant à notre attelage les heures de repos indispensables.

Vers une heure du matin nous arrivâmes au bourg d'Arjuzaux dont un magnifique clair de lune nous permit de voir l'ensemble et même quelques détails, et au point du jour nous nous trouvions au milieu de l'immense lande de Sindères, d'où l'on aperçoit trois postes télégraphiques de la ligne de Paris à Bayonne. Cette lande a un aspect un peu différent des autres, parce qu'elle est tapissée d'un épais gazon de bruyère commune, tondu par la dent des brebis. Dans la pénombre de la brume matinale, elle nous apparaissait comme une prairie sans bornes et d'une ravissante fraîcheur.

Au delà de cette lande et derrière un épais rideau de forêts de pins, se trouve le petit bourg de Sindères. Notre muletier devant y faire une halte dans l'intérêt de ses bêtes, nous continuâmes notre route au très-petit pas, recueillant, engourdis sur les herbes, le *Lema flavipes*, le *Mylabris cyanescens*, le *Bombyx pityocampa*, et sur les jeunes pins le *Brachyderes lusitanicus*. J'obtins aussi quelques bonnes espèces, surtout en Hémiptères, en secouant les branches inférieures des taulins au dessus d'un parapluie ouvert. Au bout d'une heure nous fûmes rejoints par notre véhicule rustique, et nous nous y installâmes de nouveau jusqu'à la nouvelle halte qui devait avoir lieu au bourg d'Onesse. Aux approches de ce bourg, et sur le pont d'un ruisseau qui coupe la route, j'arrêtai brusquement notre charrette, et sautant à terre, je courus au bord de l'eau où il me semblait voir une plante après laquelle je soupirais depuis longtemps; le *Potamogeton variifolium* ТВОРЕ, que je ne connaissais que par un fragment dû à l'obligeance de mon excellent ami M. Léon

Dufour. Je ne m'étais pas trompé, c'était bien cette plante si longtemps cherchée, tant de fois réclamée par mes correspondants, et que je désespérais de jamais rencontrer. Elle était là, sans fleurs et sans fruits, il est vrai, mais parfaitement reconnaissable à son feuillage, et de plus, elle y paraissait très-commune. Un naturaliste seul peut comprendre la joie qui me saisit en ce moment, et cette sorte de délire qui me poussait à arracher à poignées cette plante tant désirée et si inopinément rencontrée.

Après un déjeuner sur le gazon, et pendant que mes compagnons, peu sensibles aux attraits de Flore, exploraient le bourg d'Onesse, je retournai au ruisseau, je le suivis assez longtemps, et l'on m'eût pris pour un fou si l'on eût entendu les exclamations que m'arrachait la vue de cette masse de *Potamogeton* qui encombrait, pour ainsi dire, son cours. Peu à peu, cependant, mon enthousiasme fut tempéré par l'impuissance de trouver un seul pied en fleurs ou en fruits, et je me retirai déçu, mais opposant à ma mauvaise fortune la pensée que j'étais arrivé trop tôt et l'espoir que ce mécompte serait ultérieurement et prochainement réparé. Cet espoir ne s'est pas réalisé : deux ans de suite un de mes amis a fait des recherches sérieuses et m'a envoyé à diverses époques des boîtes de *Potamogeton*... tous les pieds sont demeurés stériles.

Depuis la lande de Sindères jusque bien au delà d'Onesse, on ne quitte pas les forêts de pins, forêts immenses dont les produits en bois et en résines répandent l'aisance dans ce pays.

Dans ma première lettre je vous parlais de l'impression qu'avait produite sur moi la vue de ce désert sans bornes visibles qu'on appelle la Grande-Lande. Cette impression avait été moins vive cette fois parce que le spectacle était moins nouveau, mais elle avait eu ses charmes. En rase lande je me sens à l'aise ; mes poumons se dilatent ; les fleurs qui l'émaillent m'apportent leurs parfums et récréent ma vue ; l'aspect du ciel, un oiseau de proie

qui fend les airs et que mes yeux suivent au loin ; une alouette qui monte en gazouillant pour s'abattre comme une pierre ; un berger à échasses, tout me captive et me distrait ; mon imagination se transporte au delà de mes regards ; mon esprit s'élève, comme devant tout ce qui est vaste, majestueux et grand.

Dans les forêts de pins, lorsque je ne suis pas absorbé par mes recherches, je me laisse aller à des sensations contraires. J'aime pourtant les forêts, mais les forêts de chênes pleines de mystère, de concerts et de fraîcheur, mais les forêts des montagnes, aux grands hêtres, aux sapins échevelés. Nos forêts de pins n'ont rien de tout cela. La forme monotone des arbres, leurs tiges longuement dénudées, longitudinalement sillonnées par les entailles qui servent à l'écoulement de la résine ; l'insupportable touffeur occasionnée par un air immobile et d'autant plus réchauffé qu'il est rendu plus dense par les vapeurs résineuses ; l'assourdissante crécelle des cigales ; ce bruit de houle de mer que répand le moindre vent ; le son tout particulier et métallique que produit la hache du résinier ; la présence des taons qui fondent sur vous par milliers ; la nudité du sol ou l'uniformité de la disgracieuse végétation qui le couvre, tout cela m'attriste et m'ennuie ; mon cœur se resserre, mes yeux cherchent les limites ou les clairières, et j'aspire après la lande comme durant une mauvaise nuit on soupire après le jour.

La lande ne devait pas nous faire défaut, car à partir des forêts d'Onesse jusqu'à Mimizan, il faut en traverser une qui blaserait l'homme le plus passionné pour le désert. J'ajoute qu'elle n'offre pas de grandes ressources pour le naturaliste, car après avoir longtemps suivi à pied les bords de la route, je n'avais pris que quelques Hyménoptères et Diptères, et un *Pachybrachys* voisin du *histrion*, sur lequel je reviendrai plus tard, et n'avais rencontré, en fait de plantes dignes de mes regards, que les squelettes de l'*Airopsis globosa* et du *Trichodium elegans* et la variété *eriocaulon* de l'*Helianthemum guttatum*.

Puisque nous voici à travers lande, je veux, mon cher collègue, vous faire part d'une impression que j'en ai rapportée. Un naturaliste qui entend parler de nos immenses steppes, se persuade assez naturellement qu'elles sont peuplées de plantes exclusivement propres à cette contrée, et habitées par des multitudes d'insectes qui ne se trouvent que là. Il y entreprendrait une exploration avec la certitude d'en rapporter les choses les plus rares, les plus merveilleuses, et j'avais moi-même cette opinion, que l'excursion de 1847 n'avait que modifiée et que je conservais presque tout entière en 1850 : tant on aime à se faire illusion ! Aujourd'hui que je sais à quoi m'en tenir, je puis vous dire que rien n'est plus monotone que la Flore et la Faune de ce que nous appelons les Landes, et cela tient à l'uniformité du pays lui-même. Quelle diversité pouvez-vous espérer de trouver dans la végétation d'un pays plat et où le sol n'est que du sable ? Et puisque c'est la variété des stations et des plantes qui, pour les insectes surtout, fait la diversité des espèces, quelle chance auriez-vous de rencontrer des espèces nombreuses ? A part quelques insectes qui semblent affectionner plus particulièrement les déserts, ou qui sont propres aux latitudes méridionales, pourquoi recueilleriez-vous des excentricités et des nouveautés entomologiques, lorsque les plantes sont, presque toutes, de celles qui croissent en mille autres lieux ? Ce que fait entrevoir la raison, l'expérience le confirme.

Parcourons, en effet, la lande pendant quelques heures ou plusieurs jours, que verrons-nous ? de vastes étendues couvertes, les unes de fougères, les autres de bruyères de diverses sortes, mêlées d'*Helianthemum alyssoides*, mais sans intérêt aucun. Les parties les plus arides n'offrent que l'*Avena præcox*, des *Festuca*, l'*Helianthemum guttatum*, deux Lichens, les *Cenomyce rangiferina* et *papillaris* et une mousse, le *Trichostomum lanuginosum*. Dans les localités que l'eau recouvre l'hiver, mais qui se dessèchent au printemps, pullulent les *Rhynchospora fusca* et *alba*,

les *Juncus capitatus* et *pygmæus*. Les marais, par suite de la nature acide de leurs eaux, se hérissent de joncs vulgaires, ou se tapissent de *Littorella lacustris* et d'*Anagallis tenella*. Lorsqu'ils sont tourbeux on n'y trouve que le *Myrica gale*, les *Drosera rotundifolia* et *intermedia*, la *Molinia cœrulea* et l'*Eriophorum angustifolium*. Les grands étangs eux-mêmes ne donnent, pour ainsi dire, que la *Lobelia Dortmanna*.

En fait d'insectes, quand on ne les chasse qu'en courant, voici ce que l'on trouve : sur les *Erica cinerea* et *tetralix*, le *Cneorhinus limbatus*, le *Ceutorhynchus ericæ*, le *Nanophies siculus* et l'*Ulopa obtecta*; sur l'*Erica scoparia*, le *Ceutorhynchus ferrugatus*, la *Crepidodera lineata* et le *Rhyparochromus resedæ*; dans les lieux arides à *Helianthemum*, les *Apion Chevrolati*, *aciculare*, *rugicolle*, les *Tychius asperatus* et *sutura alba*, la *Pentatoma helianthemi*, les *Rhyparochromus contractus*, *arenarius* et *varius*, le *Tingis strichnocera*; dans les endroits humides ou marécageux, le *Cercus rufilabris*, les *Plectroscelis aridella* et *meridionalis*, la *Serenthia laeta*, la *Livia juncorum*, et sur les *Myrica gale*, l'*Orchestes iota*. Partout quelques Orthoptères, Hyménoptères et Diptères.

J'ometts bien quelques espèces qui n'ont pas grande importance; je ne parle pas non plus du hasard de certaines captures intéressantes; mais, en résumé, voilà, ou peu s'en faut, tout ce qu'on est sûr de rencontrer dans la lande quand on n'y est qu'en passant; aussi peut-on, sans grand inconvénient, la traverser à la course pour ne s'arrêter que dans les bois, autour des lieux cultivés et habités, et surtout dans les dunes, qui constituent une zone tout exceptionnelle, à cause de leurs vallées ou *lettés* et de l'influence maritime. C'est dans ces lieux qu'il convient de se livrer à des recherches et qu'on peut espérer de les rendre fructueuses; mais quoi qu'on fasse et qu'on obtienne, il sera toujours vrai de dire qu'au point de vue des résultats, ce qu'il y a de mieux (et vous le savez aussi bien que personne), c'est de résider sur les lieux, de

mettre à profit toutes les saisons et d'explorer le pays avec cette ardeur et cette opiniâtreté qui font tous les jours découvrir quelque recoin nouveau, patrie limitée d'une plante ou d'un insecte, ou les circonstances particulières dans lesquelles on peut les rencontrer.

Nous étions, vous ai-je dit, sur la route de Mimizan; nous y arrivâmes vers cinq heures de l'après midi, et nous descendîmes chez M. Sargos, riche propriétaire et Juge de Paix du lieu, qui, prévenu de nos projets, nous avait offert l'hospitalité. M. Sargos est un de ces hommes dont l'active intelligence et l'habile persévérance font naître des merveilles. Dans un pays aride, sauvage et disgracié de la nature, il a su créer une oasis délicieuse qui vous fait complètement oublier la lande et les pins. Habitation très-confortable, beau potager, magnifiques plantations, prairies, vignes, tout vous étonne quand vous songez à la contrée que vous venez de quitter et aux obstacles sans nombre qu'a dû rencontrer l'établissement d'un pareil enclos. Tout auprès se trouve l'étang d'Aureilhan que je me hâtai d'aller voir, et où je retrouvai, ainsi que je l'avais prévu, la *Lobelia Dortmanna*, recueillie, en 1847, dans l'étang de Cazaux. De l'autre côté de l'étang s'élevaient les dunes que je n'avais pas revues depuis trois ans et qui firent revivre mon admiration et mon enthousiasme d'alors. L'étang d'Aureilhan communique au nord, par un long chenal, avec le vaste étang de Biscarosse, qui lui-même reçoit les eaux de l'étang de Cazaux, et il dégorge dans la mer par un courant qui se dirige au sud-ouest.

Le lendemain je secouai de bonne heure les buissons et je promenai mon filet sur les herbes. Après le déjeuner, M. Sargos fit atteler de deux puissantes mules sa voiture construite de manière à pouvoir aller dans les sables et parcourir les chemins des landes en suivant les traces des charrettes du pays, et nous nous dirigeâmes vers la mer qui est à une bonne heure et demie de chez lui. Mais à moitié chemin nous mîmes pied à terre afin d'explorer

la vaste lette que nous parcourions, ainsi que la rive du courant. Des milliers de *Thorectes lævigatus* erraient sur le sable avec des *Tentyria orbiculata*, des *Heliopates gibbus* et quelques *Zabrus inflatus*, derniers rejetons d'une génération fort nombreuse sans doute, éteinte depuis quelques jours. Sur les *Helychrisum stachas* vivait, en nombreuses sociétés, l'*Olibrus millefolii*; mais, à cela près, et sauf quelques Hyménoptères et Diptères que je mentionnerai plus loin, pas un insecte digne d'intérêt, pas une plante que je n'aie déjà signalée dans ma première lettre. Il est vrai de dire qu'un vent très-vif et presque froid soufflait du large, et il n'était pas très-favorable à la circulation des insectes.

A notre retour nous visitâmes le bourg de Mimizan que nous avons laissé à gauche en allant, et qui n'offre, à proprement parler, rien d'intéressant que son église. Cette église, dont le style est ogival, et qui paraît avoir été construite par des Bénédictins, est surtout remarquable par son porche décoré d'ornements, de bas-reliefs et de statues beaucoup plus intéressantes par leur antiquité et la manière insolite dont elles sont groupées, qu'au point de vue de l'art. La moitié à peu près de cette église s'est écroulée il y a déjà longtemps, et quand on ajoute à ce qui reste ce qui a été détruit, on est tenté de donner une grande importance et à ce couvent de Bénédictins qui construisirent un si bel édifice, et à la population au milieu de laquelle il s'éleva. Tel qu'il est aujourd'hui, le bourg de Mimizan ne justifie pas, bien s'en faut, une semblable pensée; mais la tradition, d'anciennes chartes et le témoignage de l'historien Marca nous apprennent qu'autrefois Mimizan était une ville, un port de mer, qu'il possédait une église beaucoup plus vaste que celle dont je viens de parler, et que sous ses murs se livra, en 506, une sanglante bataille entre les Goths et les Visigoths coalisés et des Béarnais commandés par un évêque de Lescar. Il est également avéré que c'est par le port de Mimizan que les Normands pénétrèrent dans le pays à plusieurs reprises, et notamment en 841, lorsqu'ils

vinrent saccager le pays et détruire de fond en comble la ville de Mont-de-Marsan.

Cette ville, ce port que couvre la nuit des temps et dont les Normands commencèrent sans doute la destruction, sont aujourd'hui ensevelis sous les sables des dunes, qui, dans leur marche lente mais jusqu'à ces derniers temps irrésistible, envahissent tout ce qui se trouve sur leur passage. Le bourg actuel a couru lui-même les plus grands dangers, car lorsqu'on est parvenu à fixer la dune qui menaçait l'église, elle n'était plus qu'à deux mètres de celle-ci.

Dans sa *Promenade sur les côtes du golfe de Gascogne*, Thore, auteur de la *Chloris des Landes*, signale le *Coriandrum sativum* comme très-abondant dans le cimetière de Mimizan avec un *Cynoglossum* qu'il se borne à distinguer de l'*officinale*. Ce *Cynoglossum* est le *pictum*, mais il m'a été impossible de trouver la moindre trace de l'ombellifère qui, il y a 40 ans, vivait avec lui.

Nous devons quitter Mimizan le 5 au matin, et notre projet primitif avait été de traverser l'étang d'Aureilhan et d'aller rejoindre à la pointe de l'étang de Biscarrosse mon excellent ami, M. Gazailhan, médecin et membre du conseil général, qui devait nous y attendre avec son embarcation pour nous transporter chez lui. Des difficultés assez sérieuses s'opposaient à l'exécution de notre plan, et nous avons déjà pris d'autres mesures, lorsque M. Gazailhan dépassant toutes les bornes du dévouement et de l'obligeance, vint nous surprendre à six heures du matin chez M. Sargos, nous amenant une barque qui levait tous les obstacles. Nous nous embarquâmes donc sur l'étang, après avoir indiqué à notre muletier son itinéraire par terre, puis nous suivîmes, à travers bois et le long des marais inaccessibles qui le bordent, le courant de Ste-Eulalie, reliant les deux étangs d'Aureilhan et de Biscarrosse. Je m'étais promis d'explorer ces redoutables marais dont la nature tourbeuse et la position sub-maritime me faisaient espérer quelque bonne

découverte. J'y pénétrai sur quelques points, mais pour ne recueillir què des déceptions. C'étaient des nappes de nénuphar, d'impénétrables fourrés de *Phragmites vulgaris*, de *Scirpus lacustris* et de *Cladium mariscus*, des gazons de vulgaires *Drosera*; et en fait d'insectes, ce n'étaient, après de longues recherches, que le *Tachys pulicarius*, la *Clivina gibba* et le *Limnichus versicolor*. Toujours les mêmes productions qu'ailleurs, parce que ce sont les mêmes eaux, les mêmes terrains.

L'étang de Biscarrosse est une admirable pièce d'eau d'une grande profondeur, d'une limpidité parfaite et de 7000 hectares de superficie. Il a la forme d'un triangle dont les trois angles sont : l'un au sud, c'est là que nous nous embarquâmes; l'autre au nord, c'est là qu'est le bourg de Biscarrosse où nous allions; le troisième à l'est, où se trouve le bourg de Parentis-en-Born. Le côté opposé à cet angle est occupé par les dunes dont le pied baigne dans les eaux de l'étang. Notre barque obéissant à l'impulsion de quatre rameurs et de la brise qui enflait sa voile, glissait sur l'eau avec la rapidité des hirondelles de mer qui nous égayaient de leur vol et de leurs cris, et pendant ce temps, sous l'influence du spectacle sauvage qui se déroulait sous mes yeux, et dont un magnifique soleil faisait ressortir l'originale âpreté, je sentais se réveiller en moi ces impressions qui m'avaient assailli trois ans avant, en traversant l'étang de Cazaux.

Que faudrait-il, me dis-je, pour que ce beau lac eût la célébrité des lacs de Genève et d'Italie, avec les avantages que lui donnerait de plus le voisinage de la mer? une seule chose, la transformation du sol environnant. Que ces dunes arides se changeassent en coteaux plantureux; que ce terrain sablonneux qui repousse toute autre culture que celle du pin, et où l'homme ne peut vivre qu'à la condition de cultiver de grandes étendues, se métamorphosât en une terre fertile; des populations nombreuses accourraient sur les bords de ce lac aujourd'hui déserts; de grandes villes, de riants villages animeraient ce pays où l'on

compte à peine quelques bourgs dispersés à de grandes distances; ces landes se couvriraient de riches cultures; ces dunes se montreraient ornées de vignes et de bosquets et s'émailleraient de maisons de campagne; ces marais se convertiraient en gras pâturages ou en magnifiques prairies; ces eaux, où nous sommes seuls, seraient sillonnées en tout sens par des milliers de barques et des bateaux à vapeur; partout la vie, l'industrie, le commerce, le luxe... Mais aussi quelle métamorphose dans les habitants! ce ne serait plus cette population calme, insoucieuse et surtout si généreuse et si hospitalière, aux allures si franches et si cordiales; les préoccupations de l'intérêt personnel, les luttes des entreprises rivales, l'égoïsme, les passions politiques, les théories sociales l'agiteraient sans doute, et la rendraient méconnaissable comme le pays lui-même. . .

Et alors il me semblait que je trouvais les forêts moins tristes, les dunes plus belles, et j'éprouvais plus de charme à voir notre barque isolée sur cette immense pièce d'eau dont nous avions l'air d'être les seigneurs et maîtres.

Nous débarquâmes à Biscarrosse chez notre pilote M. Gazailhan, et nous reçûmes de toute sa famille ainsi que de la famille de M. Fabre, notaire, un de ces accueils qu'on n'oublie jamais, et qui ajoutent au plaisir si doux de voir des amis, la vue du plaisir que leur cause votre visite. Après le dîner nous retournâmes à l'étang, avec tout le personnel nécessaire pour diriger l'embarcation et faire manœuvrer une drague que, sur ma demande, M. Gazailhan s'était procurée à l'avance. J'espérais, à l'aide de cet instrument, ramener du fond de l'étang quelque plante intéressante, quelque coquille nouvelle, et, dans tous les cas, je tenais à recueillir deux mollusques acéphales que j'avais déjà reçus de l'étang de Biscarrosse, et que mon ami M. l'abbé Dupuy a signalés comme espèces inédites dans son beau travail sur les mollusques terrestres et d'eau douce de la France, et qu'il a nommés *Unio platyrhinchoideus* et *Anodonta Moulinsii*. Le

zèle que notre hôte déploya dans cette circonstance lui aurait pu coûter cher s'il eût été moins bon nageur. Il tomba de la barque, entraîné par la drague, mais il en fut quitte pour un bain dont nous nous hâtâmes de prévenir les fâcheux effets en partageant avec lui nos vêtements. Tant de dévouement aurait dû être récompensé; mais malheureusement il n'en fut pas ainsi, car notre exploration demeura complètement stérile. Je m'en dédommageai en me livrant, sur les bords de l'étang, à des recherches qui me procurèrent quelques rares insectes. J'obtins surtout d'assez bons résultats en secouant et frappant, au dessus de mon parapluie, les buissons et les branches inférieures des grands arbres.

Le lendemain, 6 juillet, nous visitâmes la belle église gothique du lieu, dont M. le curé nous fit les honneurs, après quoi nous nous dirigeâmes vers l'étang. Pendant que mes compagnons se livraient au plaisir de la pêche, je me lançai à travers de vastes marais tourbeux, vierges de toute exploration scientifique, et que je foulais presque le premier. Je dois vous dire, en effet, que des travaux récents, exécutés au dessous de la pointe méridionale de l'étang par les efforts combinés de plusieurs communes intéressées, ayant déblayé et approfondi le chenal qui se dirige vers l'étang d'Aureilhan, le niveau des eaux avait sensiblement baissé, et plusieurs centaines d'hectares de marais, jusque-là inabornables, étaient restées à sec. Les chaleurs de mai et de juin avaient un peu affermi ces terrains spongieux et profondément humectés, et à l'époque de notre voyage il était possible, avec un peu de prudence, de les parcourir en tout sens. Leur émer-sion, après un si long séjour des eaux, était trop récente pour que j'y rencontraise autre chose que des végétaux exclusivement aquatiques, et après plusieurs heures je n'étais pas plus avancé que je ne l'avais été dans les marais de Ste-Eulalie; mais en visitant des parties voisines des bords de l'étang, plus élevées que le reste et que les eaux abandonnent chaque année, je cons-

tatai avec un vrai plaisir la réalisation d'une de mes prédictions, c'est-à-dire l'existence du *Petroselinum Thorei* qui commençait à épanouir ses ombelles. J'en rencontrai sur divers points de grandes pelouses dont l'aspect était délicieux.

Ainsi s'écoula la matinée. Dans l'après-midi, après de nombreuses informations, nous apprîmes qu'un jeune berger de la maison connaissait au juste une station de mollusques dont nous désirions nous approvisionner. Nous l'embarquâmes avec nous, et les instruments plus commodes que la drague, dont nous nous étions munis, nous démontrèrent bientôt l'exactitude de ses indications. Mais comme nous allions fort lentement en besogne, ce jeune homme ainsi que nos rameurs se mirent dans l'eau qui n'était pas trop profonde. En tâtant avec les pieds ils rencontraient les coquillages, les prenaient en fléchissant les orteils, les portaient à leur main et nous les jetaient sur le rivage. Grâce à ce procédé assez original, nous fîmes de nombreuses captures. Quelques heures de chasse aux insectes, puis une pêche à la seine complétèrent cette journée.

D'après notre programme nous devons passer la journée à Parentis-en-Born. Nous tenions à faire la connaissance de ce bourg, situé à l'angle est de l'étang, et pour ma part j'étais très-désireux de répondre aux invitations réitérées de mon excellent ami, M. Sabatier, notaire. Nous arrivâmes chez lui vers midi, et son cordial accueil, l'aimable réunion qu'il avait provoquée chez lui à notre occasion, nous absorbèrent entièrement. Nous voulûmes pourtant aller visiter l'église qui mérite le bien qu'on nous en avait dit. Elle est gothique comme celle de Biscarrosse, de la même forme et de la même époque, c'est-à-dire du quatorzième siècle. Ces deux monuments sont incontestablement l'œuvre des Anglais qui habitaient la Guienne à cette époque. Ce qui nous frappa le plus dans l'église de Parentis est un crucifix de bois, de grandeur naturelle au moins et sculpté avec la plus admirable perfection. Je ne pouvais détacher mes yeux de ce

chef-d'œuvre dont on ne connaît pas l'auteur, et je comprends que la commune, qui en est justement fière, ait refusé de s'en défaire malgré le prix élevé (40,000 fr., je crois), qu'on lui en a offert.

M. Labarthe, percepteur, dont je vous ai fait faire la connaissance dans ma première lettre, avait reçu rendez-vous à Parentis. Il vint, en effet, nous y rejoindre, et sur le soir nous nous dirigeâmes vers son domicile à Sanguinet.

Le lendemain, de grand matin, nous étions sur pied; il nous tardait de revoir le quartier général de notre excursion de 1847, de saluer le bel étang de Cazaux, de serrer la main aux amis, à Loustouret, l'instituteur, qui m'attendait tout fier de pouvoir m'offrir deux cents pieds de *Eobelia Dortmanna* parfaitement desséchés; à Dupuy, l'habile pêcheur, qui déjà avait donné de bons coups de filets en notre honneur, et qui se préparait à nous faire jouer un rôle dans de nouvelles prouesses. Un ami manquait, hélas! et c'était le plus ancien en date. Le bon curé Laval, dont la franche hospitalité avait laissé dans nos cœurs de si doux souvenirs, était mort depuis plus d'un an. Nous voulûmes revoir ce presbytère où nous avons passé de si gais moments; nous y trouvâmes d'autres meubles, d'autres habitants.. notre ami n'était plus là. Une chose nous fit aussi défaut, ce fut ce rideau de dunes blanches qui avait arrêté notre vue au delà de l'étang. Dans l'intervalle de nos deux visites les travaux de fixation s'étaient portés sur ce point, et les dunesensemencées avaient pris une teinte noirâtre qui détruisait entièrement l'effet du paysage. L'homme avait gâté la nature.

Nous errâmes presque tout le jour sur l'étang et sur ses bords, malgré un soleil des plus ardents, et j'eus le plaisir de recueillir quelques bons insectes et de retrouver la plupart des espèces intéressantes que m'avait procurées mon premier voyage.

Ce fut à Sanguinet que je m'occupai pour la dernière fois d'une question qui, depuis quelque temps, avait éveillé ma curiosité

et dont je cherchais sérieusement la solution. La Société nationale et centrale d'Agriculture de Paris avait écrit à celle des Landes pour avoir des renseignements sur un chêne dit *Chêne de malédiction*, signalé dans les Landes, et sur lequel existerait dans le pays ce préjugé qu'un homme qui coupe une branche de cet arbre, ou qui couche seulement dans une maison où il s'en trouve un morceau, meurt dans l'année. La Société nationale ne se préoccupait pas précisément du préjugé, elle désirait seulement s'éclairer sur l'existence du chêne en question et sur ses caractères, parce que M. de Secondat, qui l'indique sous le nom de *Chêne mâle*, dit de son bois qu'il est presque incorruptible, du plus grand ressort, qu'il fournit à la marine d'excellentes courbes et qu'enfin il est préférable pour le chauffage au bois du *Chêne pedunculé*. Notre Société d'Agriculture m'avait chargé d'éclaircir la question, et M. Léon Dufour, consulté directement par la Société nationale, s'était occupé aussi de sa solution. En examinant le riche herbier de ce savant, nous y trouvâmes un échantillon de chêne donné par M. Thore, et que l'étiquette, de la main de cet auteur, désignait sous le nom de Chêne de malédiction. Or cet échantillon représentait tout simplement, et de la manière la plus irréfragable, le chêne Rouvre ou à fruits sessiles, *Quercus sessiliflora* Smith.

Il fallait donc, pour arriver à l'espèce ou variété de chêne inconnue de la Société nationale, chercher ailleurs que dans l'herbier de M. Dufour et le mien, et je m'étais mis en quête. Des indications assez nombreuses me furent bientôt fournies, surtout par des paysans : l'existence d'un arbre de malédiction était pour eux chose certaine, et les plus grands malheurs menaceraient une famille logée dans une maison dont la charpente renfermerait une pièce maudite. On allait jusqu'à me citer des exemples de sinistres continuels qui n'avaient pris fin qu'après la découverte et l'enlèvement de cette pièce funeste. Mais quel était cet arbre redoutable ? où se trouvait-il ? D'après

les uns c'était le châtaignier, d'après les autres le bouleau, d'après certains le pin franc; d'après le plus grand nombre c'était un chêne. J'allai visiter quelques-uns des chênes que l'on m'indiquait, je me fis apporter des branches des autres, c'était tantôt le chêne cyprès, *Quercus fastigiata*, tantôt d'insignifiantes variétés du *Quercus pedunculata*, le plus souvent des types de cette même espèce.

Je n'étais pas plus avancé que le premier jour et j'avais espéré recueillir des renseignements plus précis dans mon excursion le long du littoral et à travers les localités que Thore avait explorées, sans m'attendre pourtant à une découverte scientifique. Dès le commencement de notre voyage j'avais cherché à satisfaire ma curiosité, et j'étais arrivé à Sanguinet, c'est-à-dire à la limite du département, sans avoir appris autre chose que ce que je savais déjà. On était même, dans ces contrées, plus ignorant qu'aux environs de Mont-de-Marsan.

De tous ces faits, et laissant de côté la question de superstition qui n'avait pu m'occuper que comme point de départ pour mes recherches, je suis réduit à conclure que nos paysans, très-enclins à croire aux maléficaes et à mal augurer de ce qui sort des règles les plus ordinaires, ont attaché l'idée de malédiction aux arbres employés en dehors des habitudes locales, tels que le châtaignier, le bouleau, le pin pignon qui, dans la lande, ne sont pas assez répandus pour servir communément aux constructions, ou bien aux arbres qui, dans leurs caractères ou leur mode de végétation, s'éloignent plus ou moins de l'espèce commune. C'est ainsi que le chêne pyramidal dont la forme peut leur paraître surnaturelle, que le chêne à glands sessiles qui est extrêmement rare, que tel chêne qui pousse beaucoup plus tôt ou beaucoup plus tard que les autres, sont pour eux sous l'influence d'une puissance occulte, c'est-à-dire du génie du mal; car ce qui, à leurs yeux, fait exception, est en dehors de l'action de Dieu et obéit à la volonté du mauvais esprit. Telle a été incontes-

tablement l'origine de l'une de ces nombreuses superstitions, qui a fait imaginer *l'arbre de malédiction*, arbre aussi chimérique que les sorciers auxquels nos naïfs campagnards croient si énergiquement.

Un fait plus positif et malheureusement trop réel fut un vent violent qui s'éleva pendant la nuit et agita l'étang de Cazaux au point de nous faire renoncer, sous peine de périr, au projet de le traverser en bateau pour nous rendre dans les dunes. Nous dûmes donc nous résigner à suivre la voie de terre, et nous fîmes atteler notre charrette pour tourner, au prix de mille cahots et de beaucoup de temps, cette petite mer sur laquelle nous nous étions fait d'avance un bonheur de naviguer. Cette circonstance nous permit de visiter le petit bourg de Cazaux, qui a donné son nom à l'étang, et son église toute neuve dans laquelle j'admire une excellente copie d'un tableau de Murillo.

Nous pénétrâmes enfin dans les dunes, et arrivés au sommet de la chaîne centrale, nous nous assîmes pour jouir du magnifique spectacle qui se déroulait autour de nous. J'ai cherché à vous dire, dans ma première lettre, l'impression que la vue des dunes avait produite sur moi; j'ai même essayé de vous donner une imparfaite idée de cette vaste mer de sables non moins admirable par les formes et le moelleux de ses ondulations que par sa nudité; je n'y reviendrai donc pas, et je me bornerai à vous dire que je jouissais moins encore de mon émotion personnelle que des explosions de l'enthousiasme dont se trouvaient saisis deux de nos compagnons qui voyaient pour la première fois cette magnifique scène.

Je veux pourtant, puisque nous sommes au milieu des dunes, vous dire deux mots de leur formation, de leur marche, des moyens employés pour les arrêter.

Les sables que la mer rejette sur la plage, venant à se dessécher dans l'intervalle d'une marée à l'autre, sont poussés vers les terres par l'action du vent d'ouest ou de nord-ouest, qui

sont les vents dominants de ce pays. Ces sables cheminent ainsi en nappe continue, jusqu'à ce qu'ils rencontrent un obstacle quelconque, un tronc d'arbre, par exemple. Ils s'accumulent peu à peu contre cet obstacle, puis le recouvrent, et il en résulte une toute petite protubérance qui grandit insensiblement et finit par devenir un monticule plus ou moins élevé. Voilà une des causes de la formation des dunes; mais vous dire comment se sont formés ces énormes amas, de manière à constituer des chaînes continues ou des chaînons interrompus, sur une longueur de 60 lieues, c'est ce que je ne saurais faire, même avec le secours de la tradition, car l'existence des dunes se perd dans la nuit des temps, et il est constaté qu'au huitième siècle et au retour de son expédition contre les Sarrasins d'Espagne, l'empereur Charlemagne, durant le séjour qu'il fit dans les Landes, employa beaucoup d'hommes et d'argent à protéger plusieurs villes de la côte contre l'invasion des sables de la mer. Les travaux entrepris par ce prince et par les habitants ont pu être aussi pour beaucoup dans la formation de nouvelles dunes, car avant la découverte des moyens souverains employés de nos jours, on ne pouvait opposer aux sables qu'une plante, le *Psamma arenaria*, qui ne peut suffire, et des palissades que les sables ne tardent pas à recouvrir.

Il y a donc plus de onze cents ans on luttait déjà contre l'invasion des dunes; mais les hommes furent vaincus dans cette lutte inégale contre la nature, et quand on songe que les dunes avancent chaque année de 10 à 20 mètres, quand on mesure la profondeur de la chaîne et la distance qui sépare de la mer le chaînon le plus avancé dans les terres, on comprend toute l'étendue des désastres que la progression des sables a dû occasionner, et l'on s'effraie de tous ceux qu'elle pourrait produire encore.

Le jour que nous étions dans les dunes nous pûmes nous faire une juste idée du phénomène de la translation. Le vent soufflait

assez vivement du nord-ouest, et la surface des dunes paraissait couverte d'une petite couche de brouillard : c'était un petit nuage de sable soulevé et entraîné par le vent, gravissant et descendant les pentes avec une grande rapidité. La main s'en remplissait promptement à dix centimètres du sol, et nous en étions couverts en un instant si nous nous couchions sur la dune. Mais ce dont nous étions témoins n'est rien en comparaison de ce qui se passe lorsque c'est l'ouragan qui souffle; ce sont alors des nuages, des tourbillons de sable, lancés avec une force prodigieuse et qui feraient reculer les plus intrépides. Dans ces moments, les contours des dunes se modifient, et si la tempête dure longtemps, il s'opère des bouleversements même dans la direction de certaines vallées. Dans les temps ordinaires, le sable, après avoir parcouru les diverses ondulations, s'éboule au fond des lettres et les envahit d'un côté; mais la dune du côté opposé, attaquée aussi, écrémée par le vent, cède du terrain que l'herbe gagne à mesure, et va se déverser dans la lettre voisine qui, elle aussi, acquiert d'un côté ce qu'elle perd de l'autre. Quant au sable de la dernière chaîne, soumis à l'impulsion commune, il s'écoule ou dans les étangs dont il refoule continuellement les eaux, au détriment des terres adjacentes, ou sur le sol qu'il recouvre peu à peu, ne respectant rien, ni moissons, ni forêts, ni édifices. C'est ainsi qu'a disparu l'antique cité de Mimizan, avec son port, son église et ses habitations, nombreuses sans doute; ainsi que se sont éteintes probablement plusieurs localités dont nos chartes font mention et dont la position même n'est plus connue; ainsi qu'ont péri des forêts dont nos contemporains ont vu les cimes dominer comme des buissons les dunes sous lesquelles elles sont ensevelies pour jamais.

L'homme ne devait pas demeurer éternellement impuissant et désarmé contre un ennemi aussi redoutable, et les moyens dont il dispose pour le combattre victorieusement sont si simples et étaient depuis si longtemps à sa portée, qu'on doit s'étonner

qu'ils n'aient été découverts que vers la fin du dernier siècle. Ils consistent tout simplement à semer sur les dunes de la graine de pin mélangée de graine de genêt et de *Gourbet* (*Psamma arenaria*) et de recouvrir le tout de branchages pour empêcher le vent d'emporter les semences. Toutes ces graines germent à la fois; les plantes de genêt, d'une croissance rapide, abritent les pins naissants, et dès ce moment la dune ne bouge plus parce que le vent n'a plus de prise à travers la couverture de bourrée, et que les racines des jeunes plants retiennent les sables. Mais comme on commence toujours les travaux de fixation du côté des terres, c'est-à-dire sur les dunes qui menacent les propriétés privées, les semis seraient exposés à être envahis par les sables des dunes situées en arrière. Pour prévenir cet inconvénient inévitable, on exécute, à une faible distance de ces semis, des travaux de défense qui consistent en semis et plantation de gourbet et établissement de palissades et de clayonnages qui retiennent pour quelque temps les sables. On prolonge, au besoin, la durée de la protection en remontant les planches des palissades et en exhaussant les clayonnages à mesure que le sable s'accumule à leur pied. Ces précautions rendent l'effet du semis si prompt et si sûr, qu'une dune qui menaçait l'église actuelle de Mimizan et qui allait l'ensevelir, a été, ainsi que je l'ai dit, fixée à deux mètres de cet édifice, et porte en ce moment une forêt de pins, sauve-garde éternelle de ce bourg qui, sans cela, n'existerait plus en ce moment. Il y a même ceci de remarquable, que les dunes situées en dehors de la ligne des habitations n'ayant été attaquées que plus tard, ont continué à marcher et ont formé d'un côté un commencement de cirque.

L'inventeur du procédé dont je viens de parler est un M. Desbiey, de Bordeaux, qui, le 25 août 1774, rendit compte à l'Académie de cette ville de l'heureux essai qu'il en avait fait; mais M. Brémontier, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, passe généralement pour le véritable inventeur, quoiqu'il n'ait

opéré qu'après M. Desbiey et qu'il ait dû avoir connaissance des travaux de ce dernier, parce que ce fut lui qui, grâce à sa position et à l'intervention du Gouvernement, appliqua le procédé en grand et l'améliora. C'est à lui, en effet, qu'est due notamment l'immense forêt de La Teste qui fait la principale richesse de cette contrée, et qui, si elle a nourri des chevreuils, comme cela est incôtestable, et des sangliers, comme quelques-uns le disent, n'en a plus un seul maintenant.

Ces utiles travaux, plusieurs fois repris et interrompus, marchent depuis un assez grand nombre d'années, avec cet esprit de suite qui convient à une si vaste entreprise. L'État, en s'emparant des dunes, a fait acte de sagesse, et en les fixant il ne sauve pas seulement tout un pays, il fait aussi acte de bonne administration, puisqu'il se prépare des revenus très-considérables en bois de plusieurs sortes et en produits résineux, car les arbres, et le pin maritime surtout, viennent admirablement bien sur les dunes.

Dans le seul département des Landes, la superficie des dunes, abstraction faite des vallées ou lettes, qui ont une contenance de 6,835 hectares, est de 28,985 hectares, sur lesquels 42,636 hectares seulement sont recouverts de semis de divers âges. Avec l'allocation ordinaire de 100,000 fr. par an, et à raison de 160 fr. par hectare, il faudra encore trente ans pour fixer toute la surface actuelle.

Mais tout ne serait pas fini là. Les dunesensemencées n'empêcheraient pas, en effet, la mer de rejeter des sables⁽¹⁾ et ceux-ci envahiraient les dunes fixées, ou s'accumuleraient entre elles et la mer. Il se formerait donc dans cet intervalle, souvent assez considérable, de nouvelles dunes qui, une fois arrivées à une

(1) M. Brémontier en évalue la quantité à 1,245,405 mètres cubes par an, pour toute la longueur des dunes, qui est, comme je l'ai dit, de 60 lieues.

certaine hauteur, marcheraient sur leurs voisines et enseveliraient les forêts qui les couvrent. Il faudrait donc les fixer aussi, et on serait ainsi conduit à propager les semis jusqu'à ce que la dernière dune constituant, à la limite des hautes marées, une sorte de falaise presque à pic, comme j'en ai vu à la forêt de La Teste, les sables ne pourraient plus remonter vers les terres.

Pour conjurer ce danger et prévenir la dépense qu'entraîneraient des nécessités toujours renaissantes, on travaille à former, tout le long de la plage, une dune littorale artificielle. On procède pour cela de la même manière que pour les travaux de défense dont j'ai parlé tout-à-l'heure, c'est-à-dire que l'on effectue des semis et des plantations de Gourbet, qui a la propriété de végéter d'autant plus vigoureusement que le sable le chausse davantage, et de palissades dont on relève les diverses pièces lorsque le sable est près de les recouvrir. La croissance du Gourbet et l'exhaussement progressif de la palissade élèvent de plus en plus la dune, et un moment viendra où ce bourrelet, dont la déclivité qui regarde la mer est très-abrupte, sera assez haut pour que les sables vomis par l'Océan ne puissent le franchir. Que se passera-t-il alors? Que deviendront les sables que la mer apporte sans cesse? Exhausseront-ils le rivage et refouleront-ils les eaux? La pente du bourrelet s'adoucirait-elle de manière à permettre aux sables de la gravir? Les courants sous-marins se modifieront-ils? Tout cela est incertain, et vous comprenez que des raisonnements et des hypothèses bâtis sur un sable mobile pourraient bien ne pas être solides.

J'aurais encore, mon cher collègue, bien des choses à vous dire sur les dunes; mais je ne dois pas perdre de vue que je ne vous y ai transporté que comme voyageur, et pour que l'accessoire ne domine pas le principal, que la digression n'absorbe pas le sujet, je reviens à notre excursion.

Avertis par une première expérience qu'une journée ne peut suffire à des naturalistes pour des recherches dans les dunes,

nous avons résolu d'y passer une nuit, et de gagner ensuite La Teste en suivant la côte; et comme une habitation de douaniers pouvait seule nous offrir un asile, nous nous étions fait recommander à l'avance auprès de M. Lafontan, inspecteur des douanes à La Teste, qui avait eu la bonté de tracer notre itinéraire et de fixer notre gîte chez le capitaine des douanes du littoral. La nécessité où nous avons été de tourner l'étang de Cazaux nous avait fait perdre plusieurs heures, de sorte que nous nous fîmes longtemps attendre par le capitaine qui, dans la crainte que nous ne fussions égarés, avait envoyé ses douaniers à notre recherche. Nous arrivâmes enfin, et nous nous trouvâmes aussitôt l'objet de l'accueil le plus empressé, le plus gracieux et le plus cordial de la part de M. Chéret et de sa jeune femme."

Si je reviens souvent, mon cher collègue, sur ces minutieux détails que je vous prie de me pardonner, ce n'est pas uniquement pour payer une dette de reconnaissance; j'aime surtout à rappeler le contraste qui existe entre nos populations du littoral et celles des mêmes contrées dans d'autres départements. Je lisais, ces jours derniers, l'intéressant récit d'une excursion faite en 1848 aux dunes de la Charente-Inférieure par M. l'abbé Delalande, professeur d'histoire naturelle au petit séminaire de Nantes, et j'y voyais qu'il avait eu la plus grande peine à obtenir tantôt la réponse à une question, tantôt un morceau de pain et un abri. De pareils accidents ne lui seraient pas arrivés ici. Le sentiment de l'hospitalité est une des qualités les plus saillantes de l'habitant des Grandes Landes, et il lui est venu peut-être de son isolement. Pour lui un étranger est une nouveauté, une distraction, un recueil de nouvelles, un plaisir domestique, et il l'accueille toujours volontiers, le plus souvent avec joie, ce qui fait sans doute que l'on est écorché dans les auberges, parce qu'un voyageur non accaparé par un propriétaire ou par le curé du lieu est une chose assez peu commune pour qu'on se croie le droit de se dédommager sur lui. Le sentiment dont je parle est tellement

inhérent au pays et une conséquence si naturelle de l'isolement, que lorsque nous exprimions à M^{me} Chéret notre vif regret des embarras que nous lui causions, elle nous témoignait au contraire sa reconnaissance et manifestait une joie, un bonheur que nous comprenions lorsqu'elle ajoutait que, depuis quatre ans qu'elle résidait sur ce point de la côte éloignée de plusieurs lieues de toute habitation, nous étions les seuls étrangers qu'elle eût vus. Malgré cette satisfaction donnée à un égoïsme de si nouvelle espèce, je suis encore tout émerveillé de l'accueil que nous avons reçu, et je me demande comment on a pu nous offrir un aussi somptueux repas dans un pareil désert.

Le souvenir de notre excursion et de notre séjour dans les dunes demeurera longtemps présent à mon esprit. Longtemps je me verrai errant dans ces lettres peuplées de *Galium arenarium*, de *Carex trinervis*, d'*Epipactis palustris*, de *Spergula nodosa*, de *Chlora sessilifolia*, de *Linaria thymifolia*, d'*Eringium maritimum*, de *Convolvulus soldanella*, d'*Astragalus bayonensis*, et habitées par le *Stenostoma rostrata*, le *Zabrus inflatus*, le *Phyllopertha campestris*, la *Gonia maritima* et tant d'autres insectes. Longtemps je me rappellerai cette modeste habitation des douaniers, abritée par quelques monticules de sable des vents impétueux de l'ouest, perdue entre l'Océan et une autre mer de sables et de forêts, avec son joli petit jardin conquis sur ce sol aride et constituant à peu près la seule distraction du capitaine et de sa femme.

Le lendemain, de grand matin, conformément aux instructions de M. l'Inspecteur, nous suivîmes la plage dans la direction de La Teste jusqu'au premier poste de douanes, et nous y trouvâmes une charmante embarcation dont l'équipage, composé de quatre matelots en grande tenue, se mit à notre disposition pour nous transporter où nous voudrions. C'était une galanterie de M. Lafontan, qui avait voulu nous épargner les fatigues d'un voyage à pied sur une côte pénible et sans intérêt pour la

science. Nous nous embarquâmes donc, et après une heure de navigation, nous fûmes accostés par une autre barque portant M. Lafontan lui-même, cette Providence qui, depuis vingt-quatre heures, nous conduisait par la main, et avait voulu se rendre visible. Sa gaité, sa franchise, la rondeur de ses manières nous donnèrent bientôt le secret de ses bontés pour nous. Conformément à nos désirs il nous débarqua au cap Ferret où nous appellâmes l'espoir de quelque bonne capture et le désir de visiter le beau phare construit sur cette pointe de terre. Je n'eus qu'à me féliciter de cette excursion qui me valut plusieurs bons insectes que je signalerai plus loin. C'est là aussi que je trouvai la variété très-laineuse de l'*Hieracium prostratum* dont D. C. a fait l'espèce *eriphorum*.

Je quittai ce lieu avec le plus grand regret, mais nous étions aux ordres de la marée, et nous cinglâmes, non sans courir quelques dangers à cause du vent et des courants, vers les établissements de bains de La Teste que nous trouvâmes bien embellis encore depuis notre dernière visite.

Dans ma première lettre je vous ai parlé du chemin de fer de Bordeaux à La Teste comme d'une folie, et je ne suis pas encore disposé à retirer mon expression. Mais cette folie a eu pour résultat la création, sur le bord du bassin d'Arcachon, d'une petite ville qui tuera la véritable ville de La Teste, et qui forme avec elle le contraste le plus frappant par la grâce et le luxe de ses constructions. Naguère encore cette plage du bassin était complètement déserte, et lorsque, il y a quelques années, j'allai pour la première fois à La Teste, M. Legallais venait d'y hasarder la construction d'un bel hôtel (le meilleur encore aujourd'hui) qui produisait à la fois un effet bizarre et triste dans ce lieu si sauvage. Pour y aboutir il fallait tourner un vaste marais, ou s'embarquer, à marée haute, en allant, à travers des vases profondes, chercher les embarcations sur le dos de jeunes filles et de garçons qui, dans la belle saison, ne faisaient

guère d'autre métier. Aujourd'hui, grâce au chemin de fer qui a donné aux Bordelais l'idée et les moyens d'aller en grand nombre passer le dimanche aux bords du bassin, grâce aussi à la mode des bains de mer, tout s'est transformé. Une magnifique chaussée, d'une lieue de long, établie de la gare du chemin de fer au bassin, à travers le marais ou pré salé, est continuellement sillonnée par de nombreux omnibus; à l'hôtel Legallais sont venus se joindre une foule d'établissements de la plus grande élégance et qui réunissent tout ce que peuvent désirer des gens qui ne vont là que pour leur plaisir. La forêt de pins, qui n'offrait autrefois que d'impénétrables halliers, s'est transformée en une sorte de jardin anglais parsemé de fleurs et peuplé d'arbusiers. C'est plus qu'une métamorphose, c'est une création, et des plus gracieuses.

Nous ne nous arrêtâmes pourtant pas beaucoup à ces merveilles, et après une courte visite à la chapelle solitaire de Notre Dame d'Arcachon, si vénérée des marins et décorée de nombreux *ex voto*, nous nous dirigeâmes vers les massifs de *Tamarix* voisins de la gare du chemin de fer, qui, trois ans avant, nous avaient abondamment donné le *Coniatus chrysochlora* Lucas, alors inédit, et sur lequel j'ai publié une notice dans les Annales de la Société entomologique. Nous fîmes une très-copieuse provision de ce joli insecte que nous ne trouvâmes en grand nombre que là, et qui semble disparaître sur d'autres points aussi voisins du bassin, car le lendemain je ne pus en prendre un seul individu sur les *Tamarix* de Gujan.

La journée du 11 était dévolue aux plages maritimes du bassin d'Arcachon. J'avais résolu d'aller à Arès à la recherche d'une plante rare; le *Lychnis læta* Ait. que la Flore bordelaise signale dans cette localité; mais les heures de la marée ne s'accordant pas avec mes projets, force me fut d'y renoncer. Après quelques heures consacrées à la botanique, pour ne trouver que les plantes que j'avais déjà recueillies en 1847, je m'occupai exclu-

sivement des insectes, et je fus assez heureux pour capturer quelques intéressantes espèces dont je vous donnerai plus loin la nomenclature.

Notre charrette étant venue nous rejoindre à La Teste, nous en partîmes vers six heures du soir et nous rentrâmes à Sanguinet.

Le lendemain matin nous primes congé de MM. Labarthe et Loustouret qui nous avaient accompagnés dans les dunes et à La Teste, et nous nous acheminâmes vers Moustey, à travers la plus vaste lande de ces contrées. Nous y étions appelés par les pressantes invitations de M. Montauzié, médecin, et par le désir de voir sa verrerie. Chemin faisant, je confirmai les remarques que j'avais déjà faites bien des fois sur les différents aspects de végétation que présente la Lande, et sur les conséquences qu'on peut en déduire. Ici, des espaces assez étendus on très-circonscrits sont couverts de fougère commune, ou seule ou entremêlée d'*Erica cinerea*, de *Calluna vulgaris*, d'*Ulex europæus* et d'*Agrostis setacea*. Ces localités, qui paraissent d'ailleurs un peu plus élevées que le reste, sont celles que les eaux n'envahissent jamais, qui, en toute saison, demeurent à sec, et où le sol est profond. Là, sur des espaces beaucoup plus étendus, on retrouve les plantes que je viens d'indiquer, mais sans la fougère; ce sont les points qui s'humectent parfois, mais où les eaux séjournent fort peu; ou bien, qui, étant exempts d'humidité, ont moins de fonds. Ailleurs, sur des surfaces considérables, végètent les *Erica tetralix* et *ciliaris* et le *Genista anglica*; c'est là que les eaux séjournent une grande partie de l'hiver, sans former précisément des marais très-fangeux. Plus loin, c'est l'*Erica scoparia* sur de plus ou moins grandes contenances; cette plante est l'indice de marais inondés et bourbeux pendant l'hiver, desséchés mais conservant toujours un peu de fraîcheur pendant l'été. Sur d'autres points, que gazonnent ordinairement le *Juncus supinus*, les *Cicentia filiformis* et *pusilla*, le sol est couvert de *Rhynchos-*

pora fusca et *alba* ; ce sont presque toujours des cuvettes peu profondes, où les eaux séjournent longtemps, formant des mares peu fangeuses que l'été met à sec. Quant aux marais vaseux ils sont caractérisés par des gazons formés d'*Anagallis tenella*, d'*Heleocharis multicaulis*, de *Scutellaria minor*, d'*Alisma ranunculoides*, de *Pinguicula lusitanica*, au dessus desquels se dressent le *Schœnus nigricans*, le *Cirsium anglicum* et l'*Eriophorum angustifolium*. Le *Myrica gale* et la *Molinia cœrulea* signalent au loin les tourbières.

C'est une chose bien remarquable et dont l'agriculture et la science peuvent tirer leur profit, que cette influence constante que l'organisation permanente d'un sol, ou même les circonstances transitoires auxquelles il est périodiquement soumis, exercent sur la flore qui s'y développe. C'est aussi une bien grande ressource pour un naturaliste que l'observation attentive des conditions propres à la végétation des diverses plantes. Cette étude pleine d'attraits, et pour laquelle je me suis passionné, m'a procuré, par masses, plus d'espèces rares que je n'en aurais trouvé en dix fois plus de temps si je m'étais borné à promener mes yeux autour de moi ; et lorsque j'ai rencontré ces espèces sur un point, je les devine *à priori* à dix, vingt lieues de là par la ressemblance seule des localités. En 1846, je découvris près de Mont-de-Marsan, après plusieurs années de recherches, le *Petroselinum Thorei*, plante très-estimée et propre à notre pays ; en 1847, après avoir vu les abords des grands étangs du littoral, je déclarai que cette plante devait s'y trouver ; en 1850 j'en ai rencontré des millions de pieds. Il y a deux ans à peine je tombai sur une station de *Sibthorpia europæa* ; j'en ai reconnu depuis cinquante stations sur lesquelles je m'étais prononcé d'avance. Si je voulais citer tous les faits de ce genre, en y comprenant les insectes, je n'en finirais pas.

Dans mon enthousiasme pour ces sortes d'observations, et au milieu des jouissances qu'elles me procurent, je me plais quel-

quefois à poétiser mes idées, à donner aux plantes des mœurs, des habitudes, la faculté de choisir leur domicile, le berceau de leur famille. Ne dirait-on pas, en effet, qu'elles ont une volonté et des instincts? Voyez-les rechercher, les unes les lieux secs ou découverts, les autres les lieux humides ou ombragés; celles-ci les ruines, celles-là les lieux habités, d'autres les déserts; transportez-vous sur les plages maritimes, vous y verrez une autre végétation que dans l'intérieur des terres; l'argile, le sable, les graviers nourrissent d'autres plantes que les terres granitiques, schisteuses ou calcaires; la flore des montagnes diffère essentiellement de celle de la plaine, et telles plantes ne descendent jamais en dehors de certaines hauteurs, tandis que telles autres ne montent jamais au delà de certaines limites. La chimie, la physique, la météorologie chercheront et donneront tant bien que mal l'explication de ces phénomènes; je sais bien que la poésie n'est pas la science; mais convenez que mes rêves sont bien attrayants.

Une heure et demie avant d'arriver à Moustey, on rencontre le bourg de Muret. M. Cauloubie, un des propriétaires de cette localité, qui avait déjà eu la bonté de m'envoyer de nombreux individus de la *Cetonia obscura* Fab. *cardui* Gyll., avait été averti de notre passage et prié de prendre des dispositions pour me mettre à même d'observer les habitudes de cet insecte. Nous descendîmes chez lui, et il nous conduisit à un superbe rucher de plus de quatre cents ruches, où déjà se trouvaient les personnes et les appareils nécessaires pour faciliter nos explorations. Le temps était superbe et très-chaud, et de nombreuses Cétaines voltigeant autour des ruches devinrent la plupart nos prisonnières. On retourna ensuite les ruches après avoir mis les abeilles en état de bruissement, et nous aperçûmes beaucoup de Cétôines, les unes sur le socle des ruches, les autres à leur base contre les parois internes, la plupart sur les rayons, parmi les abeilles au milieu desquelles elles s'enfonçaient et disparaissaient. Les

hommes très-expérimentés qui soignaient ce rucher nous dirent que ces insectes prédateurs se jettent de préférence sur les ruches vigoureuses, qui contiennent le plus de miel, et les envahissent quelquefois en grand nombre. Protégés par leur épaisse et dure cuirasse et sans doute aussi par cette nécessité qui est la loi du parasitisme, ils dévastent les rayons, s'accumulent ordinairement au sommet de la ruche, et causent parfois de tels ravages, qu'ils empêchent tout essaimage par la destruction du couvain, ou forcent même les abeilles à vider les lieux. Aussi leur fait-on une guerre impitoyable, ce qui n'empêche pas ces effrontés parasites d'être toujours fort nombreux.

Les faits qui précèdent ont été observés en Corse par M. Piccioni, et ont fait l'objet d'une note insérée dans les Annales de la Société entomologique (1844; Bulletin, p. xxxii). A la suite se trouve consignée l'opinion de M. Eugène Desmarest, qui paraît croire que la *Cetonia obscura* ne pénètre dans les ruches que pour y pondre ses œufs, et que les ravages qu'on lui attribue pourraient bien être plutôt l'œuvre de ses larves.

Quoiqu'il me parût probable que les ruches ne servent pas de berceau aux larves des Cétoines, je me livrai à des explorations sérieuses pour voir s'il n'en paraîtrait pas quelque-une; mes investigations demeurèrent sans résultat. J'interrogeai les ouvriers, ils me répondirent qu'on ne trouvait dans les ruches que le ver de la teigne (*Galeria cereella*) et un autre ver rouge qui est celui du *Trichodes apiarius*. Je leur donnai une idée de la larve de la Cétoine, ils affirmèrent ne l'avoir jamais vue; or il me paraît impossible que la larve d'un insecte aussi commun et aussi gros leur eût échappé, si elle vivait réellement dans les ruches. Je dois croire, dès lors, que cette larve se développe, comme d'autres du même genre, dans le terreau des arbres ou dans la terre. Puis, tandis que les *Cetonia aurata* et autres se rendent sur les fleurs pour puiser le miel à sa source, la *Cetonia*

obscura, mélitophile au premier chef, va piller dans les ruches le miel tout élaboré.

M. le docteur Apetz, d'Altenburg, qui a eu connaissance de ma première relation, m'écrivait, il y a quelque temps, pour me prier de lui dire si, de même que la larve de la *Cetonia aurata* vit dans les fourmilières, celle de la *Cetonia obscura* n'accomplirait pas ses métamorphoses au milieu des abeilles qui, comme les fourmis, font partie de l'ordre des Hyménoptères. En lui faisant part des observations qui précèdent j'ai cru devoir lui déclarer que, dans mon opinion, les larves de la *Cetonia aurata* ne sont pas inféodées aux fourmilières, et qu'on ne les y rencontre qu'accidentellement. De Géer dit, il est vrai, qu'elles vivent avec les fourmis, et plusieurs naturalistes, qui ont trouvé plus commode de jurer *in verba magistri* que de vérifier les faits, ont reproduit l'assertion de De Géer, en lui donnant même une portée plus étendue et un sens plus absolu; mais j'ai trouvé assez de larves de Cétoines pour oser affirmer qu'elles vivent dans les vieilles souches des chênes et d'autres arbres, ordinairement au collet de la racine ou au-dessous, et que, si on a trouvé avec elles des fourmis, comme cela m'est arrivé à moi-même, c'est que celles-ci aiment à s'installer et à se reproduire dans les mêmes localités.

De Muret à Moustey nous traversâmes constamment des forêts de pins, accablés par la chaleur et assourdis par les cigales. Ce ne fut donc pas sans un vrai plaisir que nous franchîmes le seuil de notre hôte qui nous attendait, le couvert mis. Après dîner nous allâmes visiter la verrerie, intéressant établissement acheté récemment en pleine déconfiture par M. Montauzié, et relevé merveilleusement par son active intelligence. Nous suivîmes avec le plus grand intérêt, durant plusieurs heures, des travaux auxquels nous étions étrangers. Ce fut pour nous une agréable distraction et un utile repos.

Le lendemain, 13 juillet, je consacrai une bonne partie de la

journée à explorer les bords de la Leyre et les forêts, puis nous primes congé de l'aimable docteur, et nous nous dirigeâmes vers le bourg de Sabres où nous devons congédier notre muletier et prendre la diligence de Mont-de-Marsan.

Le dernier épisode de notre voyage de 1847 avait été un orage; nous signalâmes le dernier jour de celui-ci en nous égarant dans la Lande. Heureusement nous reconnûmes et réparâmes notre erreur assez tôt pour n'être pas obligés de bivouaquer à la belle étoile.

Comme la première fois, mon cher collègue, je ferai suivre ma relation de la liste des insectes et des plantes qui ont été le fruit de notre expédition scientifique. Il va sans dire que je ne reproduirai pas les espèces déjà citées dans ma première lettre, à moins que quelque observation nouvelle ne m'y convie.

J'avais omis, la première fois, plusieurs individus dont je n'étais pas sûr, et notamment des Diptères. Après ma seconde excursion j'ai réuni tous les insectes des Grandes Landes douteux ou nouveaux pour moi, et je les ai envoyés en communication, les Coléoptères à M. Aubé, les Hémiptères à M. Amyot, les Diptères à M. Macquart, qui, s'occupant précisément d'un travail sur les Tachinaires, était parfaitement en mesure de lever toutes mes incertitudes. L'obligeance de ces trois savants, déjà mise par moi à l'épreuve, ne s'est pas démentie dans cette circonstance, et je me plais à leur en témoigner ma vive reconnaissance. J'ai consulté quelques-uns de mes correspondants sur les espèces de Coléoptères inconnues à M. Aubé, et je ne publierai comme nouvelles que celles dont mes études et mes démarches n'ont pu m'apprendre le nom. M. Amyot a baptisé les espèces nouvelles d'Hémiptères; je les mentionnerai avec le nom qu'il leur a donné, parce que je suppose qu'il en fera l'objet d'un supplément à son histoire naturelle des *Rhynogotes*. Quant aux Diptères, je n'hésite pas à publier les espèces que M. Macquart, dont le témoignage commande la plus grande confiance, m'a formellement signalées

comme nouvelles, et pour la détermination desquelles j'ai consulté en vain les travaux anciens et récents de M. Robineau Desvoidy. C'est une chose très-remarquable que le nombre des espèces d'Hémiptères et de Diptères inédites que j'ai rapportées de mes deux excursions. Il est évident que ces deux familles, dont malheureusement peu de personnes s'occupent, ne sont qu'imparfaitement connues, et que leur catalogue est susceptible de notables accroissements.

INSECTES. — COLÉOPTÈRES.

Dyschirius thoracicus BON. et *D. Chalceus* ER. Bords des étangs.

Bembidium quinque-striatum GYLL. Bords des mares dans les dunes.

B. nanum GYLL. Sous l'écorce des vieux pins morts.

Cnemidotus rotundatus AUBÉ. Dans les mares.

Tachyusa umbratica ER. Au bord des eaux.

Oxypoda corticina ER. Sous les écorces.

O. ferruginea. ER. En fauchant.

O. proluxa. GRAV. Sous l'écorce des pins morts où vit sa larve.

Myllœna gracilis HEER, *laticollis* KIESENW. Mimizan, au bord du courant.

Othius punctipennis LACORD. Mimizan, en secouant des buissons ombragés.

Xantholinus batychrus KNOCH. Sous les détritiques jetés par les étangs.

Phylonthus sericeus HOLM. Sous les algues de la plage du bassin d'Arcachon.

Acylophorus glabricollis LACORD. A Uchacq, au bord du ruisseau, sous un tas de détritiques presque immergés. Quinze jours après mon retour j'ai pris à Mont-de-Marsan, dans les mêmes conditions, une quarantaine d'individus de cette jolie espèce, remarquable par son agilité et la couleur rouge de la base du

dernier segment abdominal. Après la mort l'abdomen se contracte et ce caractère disparaît presque entièrement.

Quedius frontalis NORDM. Sous les détritres des étangs.

Pæderus caligatus ER. Bords de l'étang de Cazaux.

Stenus plantaris ER. Biscarrosse, en secouant les buissons.

Stenus longipes HEER. Uchaq, bord du ruisseau. Cette espèce, qui est demeurée inconnue à Erichson, est commune dans une localité au-dessous de Mont-de-Marsan, mais elle se montre en août plutôt qu'en juillet.

Bledius arenarius PAYK. — *B. fracticornis* PAYK. — *B. verris* ER. Ces trois espèces vivent ensemble au bord de l'étang d'Aureilhan.

Omalius vile ER. Sous des écorces.

Trichopteryx attenuata GILLM., *fucicola* ALIB. Communs sous les algues de la plage du bassin d'Arcachon.

Ptilium punctatum GYLL., *alutaceum* GILLM. Sous les détritres des étangs.

P. Pusillum GYLL. Avec le précédent.

Clambus Enshamensis WESTW. C'est peut-être le *C. pubescens* REDTENB. du catalogue GAUBIL. Je tiens cette dénomination de M. Aubé, qui a reçu l'espèce de M. Westwood lui-même. J'ai signalé ces insectes dans ma première relation sous le nom de *Cyrtcephalus cephalotes* DEJ. On l'obtient en secouant les toitures de chaume.

Phalacrus caricis STURM. En fauchant.

Olibrus millefolii PAYK. Dans les dunes sur l'*Helychrisum stæchas* L. Je l'ai retrouvé en 1851 à Bayonne, au mois de septembre. Il est très-commun.

Meligethes coracinus STURM, et *Meligethes ochropus* ER. En fauchant.

Nemosoma elongatum L. Variété de moitié plus petite que le type, trouvée sous l'écorce d'un pin. Je maintiens au nom spécifique, contrairement au catalogue Gaubil, la terminaison

neutre, parcequ'il est rationnel et de plus usité de faire accorder le nom spécifique avec le mot *σωμα* (corps) qui est du genre neutre. Témoins les espèces des *Platysoma*, *Scaphisoma*, *OEGOSOMA*, *Tragosoma* etc.

Oxyläemus cæsus ER. Mimizan, sous l'écorce d'un chêne en suppuration.

Lathropus sepicola MULL. Biscarrosse, en secouant les buissons.

Corticaria gibbosa HERBST. En secouant les arbres et les buissons.

Cryptophagus dentatus HERBST. Dans les toitures de chaume.

Berginus tamarisci DEJ. Pris en secouant les chênes.

Georissus cælatus ER. Uchaq, bords de l'Estrigon, avec les *G. sulcatus* et *læsicollis*.

Limnichus versicolor WALT. Commun au bord des mares.

Tribalus minimus ROSSI, *abræus punctum* AUBÉ. Sous le détritus des étangs.

Saprinus rugifrons ENT. HEFTE. et *S. deterrentus* GYLL. Avec le précédent.

S. chalcites ILLIG. Dans les bouses de vache.

Tropinota crinita CHARP., *Reyi* MULS. Sur diverses fleurs et notamment dans les jardins sur celles du radis. Très-commun.

Chrysobothris Solieri LAP. et GORY. Sanguinet, sur de jeunes pins nouvellement abattus, et La Teste sur des poutrelles de pin récemment équarries.

Agrilus olivaceus OLIV. Assez commun sur la ronce.

A. viridipennis LAP. et GORY. Biscarrosse. Très-abondant sur de jeunes saules marceaux. Sa larve vit sous l'écorce des saules.

A. Aubei LAP. et GORY. Mimizan, en secouant les haies.

Cardiophorus asellus ER. Sur les graminées.

C. nigerrimus ER. Mimizan, en fauchant.

Adrastus pallens FAB. En fauchant.

Ebæus rubripes MIHI. Long. 1 1/2 millim. Tête et prothorax

lisses et d'un noir luisant. Écusson semidiscoïdal et très-finement ponctué. Élytres noires, luisantes, toutes couvertes d'une ponctuation bien marquée, et parsemées de très-petits poils cendrés, visibles à une bonne loupe. Epistome, antennes, sauf parfois les derniers articles qui sont d'un brun rougeâtre, extrémités des cuisses, jambes et tarses rouges. — Bords du bassin d'Arcaçon, sous les touffes de diverses plantes et notamment du *Sal-sola Kali*.

Ebæus albifrons FABR. Uchaq, en secouant les lierres.

Colotes trinotatus ER. *Malachius suturalis* DEJ. En secouant les buissons.

Anobium abietinum GYLL. Sanguinet, pris au vol.

Dinoderus substriatus PAYK. Mirmizan, sur un tas de bûches de pin.

Tomicus cucullatus CHEVR. Biscarrosse, en fauchant.

T. dryographus RATZ. Moustey, en fauchant.

T. monographus FABR. Dans le bois de l'aulne mort, où il se multiplie.

T. bicolor RATZ. Mimizan, sous l'écorce de l'aulne mort, où vit sa larve.

T. euphorbiæ KUSTER. Uchaq, sur l'*Euphorbia amygdaloides* L. Sa larve vit dans les tiges de cette plante, et on y trouve assez fréquemment l'insecte parfait en hiver.

T. granulatus RATZ. Sanguinet, en fauchant.

Hylastes variolosus MIHI. Longueur 3 millimètres ou un peu plus. Tête noire, convexe, toute couverte de petits points; ayant sur le museau une petite carène longitudinale qui s'arrête au front. Antennes rougeâtres. Prothorax noir avec le bord antérieur roussâtre, à côtés sinueux, marqué en dessus, dans toute sa longueur, d'une ligne médiane lisse, très-étroite; sur tout le reste de sa surface couvert de gros points, quelques-uns ronds, la plupart oblongs et un grand nombre confluent, surtout près de la ligne médiane, de manière à former des

fossettes longitudinales. Elytres d'un noirâtre teint de ferrugineux uniforme, à côtés parallèles, à déclivité postérieure régulière et non marquée; assez fortement ponctuées-striées; stries suturales plus profondes que les autres; intervalles des stries paraissant couverts de rides transversales, lorsqu'on les regarde de côté, et vus en long, plans et parcourus par une série de très-petits tubercules sur lesquels sont implantés de petits poils roussâtres. A l'extrémité des élytres les intervalles sont convexes, et les poils plus rapprochés forment une pubescence roussâtre. Pieds de la couleur des élytres. — Il a la forme du *H. ater*, mais il est relativement plus étroit, et le prothorax est moins convexe.

Je l'ai pris au vol autour d'un tas de branches de pin.

Rhyncolus strangulatus MIHL. Long. 3 1/2 millim. Tout le corps d'un ferrugineux noirâtre; tête luisante, marquée sur le front d'une petite fossette qui s'étend parfois jusqu'à la bouche, et parsemée de points d'autant plus espacés et plus petits qu'on s'approche du vertex, qui est entièrement lisse; massue des antennes un peu plus claire que le reste. Prothorax plus étroit antérieurement qu'à la base, remarquable par un étranglement très-visible près du bord antérieur; l'intervalle entre l'étranglement et ce bord presque lisse; le surplus, à part une ligne médiane très-étroite, tout couvert de points arrondis, très-serrés et souvent confluent. Ecusson punctiforme et convexe. Elytres striées-ponctuées; les intervalles des stries, à part les deux juxtaposés, occupés par une petite crête longitudinale qui s'affaïsse à l'extrémité, et qui, d'un côté, s'appuie contre la strie ponctuée, et porte de l'autre une série de points un peu plus petits. Dessous du corps ponctué. Pattes de la couleur de tout le reste, avec les cuisses un peu plus claires au milieu.

Je l'ai pris sur des pins et des peupliers morts.

Rhyncolus culinaris GERM. Pris au vol à Sanguinet.

Gymnætron veronica GERM. Biscarrosse, sur la *Veronica scutellata* dont la larve mange le fruit.

G. antirrhini GERM. et *G. cylindrirostris* GYLL. Uchaq, sur le *Verbascum phlomoides*. Le premier dépose ses œufs dans les capsules de cette plante; c'est dans les tiges que vivent les larves du second qui est aussi le *G. scolopax* de Dejean.

G. villosulus SCH. Je rencontrai à Mimizan, dans un fossé, des *Veronica anagallis* dont certains fruits étaient tuméfiés, hypertrophiés, ce qui me fit soupçonner la présence d'un insecte. J'ouvris plusieurs de ces galles et j'y trouvai ce *Gymnætron* récemment transformé, ou bien à l'état de larve et de nymphe. Je l'ai depuis recueilli à Mont-de-Marsan dans les mêmes conditions.

Tapinotus sellatus FABR. Sanguinet, en fauchant sur des joncs près de l'étang.

Rhinonchus bruchoides HERBST. Uchaq, sur le *Polygonum persicaria*.

Ceutorhynchus assimilis PAYK. Sanguinet, en fauchant.

C. atomus SCH. Avec le précédent.

C. asperulus SCH. Dans la lande, en fauchant.

C. Bertrandi MICH. Long. 2 millim. Corps déprimé, plan en dessus. Tête et bec entièrement couverts d'écailles ferrugineuses. Prothorax bituberculé, étranglé antérieurement, avec le bord antérieur réfléchi; couvert de squammules cendrées entremêlées de squammules ferrugineuses et noires, et présentant, de chaque côté de la ligne médiane, deux espaces dénudés, ferrugineux et ponctués. Elytres rétrécies au milieu, ce qui rend les épaules saillantes; un peu muriquées près du sommet, ferrugineuses, striées, entièrement couvertes de squammules cendrées qui laissent paraître le fond et produisent avec lui des reflets un peu changeants, notamment une sorte de bande transversale et interrompue entre les deux sinus latéraux. Écailles de la suture blanches à la base sur le quart de la longueur, noires de ce point

jusqu'à l'extrémité, où elles forment deux petits fascicules divergents et dentiformes. Pigidium ferrugineux et parsemé d'écailles blanchâtres; dessous du corps noir, revêtu d'écailles blanchâtres. Antennes et pattes ferrugineuses, également recouvertes d'écailles blanchâtres qui, sous les quatre cuisses postérieures, constituent un petit pinceau dentiforme.

Je dédie à mon ami Bertrand, un de mes compagnons de voyage, cette espèce que j'ai prises à Sindères en secouant les chênes.

Ceutorhynchus histrix MINN. Long. 2 1/2 millim. Exactement la forme du *C. troglodytes*. Tête et rostre noirs, avec une tache d'écailles blanches sur le front. Prothorax ferrugineux, assez fortement ponctué, hérissé en dessus de petites soies noires, arquées en avant et comme tronquées, et paré de trois bandelottes blanches; non tuberculé, rétréci antérieurement, bord antérieur relevé et un peu échancré; en dessous parsemé de quelques squammules blanchâtres. Elytres d'un rouge ferrugineux, striées-ponctuées; suture noire, et de chaque côté de celle-ci un trait elliptique en forme d'O, remontant obliquement jusqu'à l'épaule; hérissées de petites soies noires semblables à celles du thorax, mais dirigées en arrière, entremêlées, surtout sur le bord extérieur et au tiers postérieur, de soies blanches très-apparentes, et qui, à l'extrémité, se réunissent en sept fascicules, dont cinq en série transversale, et deux à la pointe des élytres. Dessous de l'abdomen noir, parsemé de squammules blanchâtres. Antennes brunes. Pattes de la couleur des élytres, parsemées de squammules blanches qui forment sous les cuisses mutiques un petit fascicule dentiforme.

J'ai pris cette jolie espèce avec la précédente.

Bagous cnemerythrus MARSH. Biscarrosse, en secouant les saules.

Orchestes tomentosus SCH. et *O. erythropus* MÜLL. Moustey, en secouant les arbres.

Phytobius quadri-tuberculatus GYLL. Sanguinet, en fauchant dans un marais.

Acalyptus rufipennis SCH. Avec le précédent.

Sibines canus SCH. Uchacq. Sa larve vit dans les fruits du *Lychnis vespertina*.

Amalus scortillum HERBST. Les dunes, en fauchant.

Otiorhynchus scabrosus MARSH. Uchacq, en secouant des lierres.

Phytonomus vicie GYLL. Mimizan. J'ai publié l'histoire des métamorphoses de cette espèce dont la larve vit sur l'*Helosciadium nodiflorum*.

Polydrosus flavovirens SCH. et *P. sparsus* DAHL. Sindères, en secouant les chênes.

Sitones sulcifrons THUNB. Sur le genêt à balais.

Cneorhinus carinirostris SCH. et *C. exaratus* MARSH. En secouant les chênes.

Ramphus æneus DEJ. Uchacq, en secouant une haie d'aubépine.

Apion humile GERM. et *A. basicorne* ILLIG. En secouant les buissons.

A. loti GERM. Sur le *Lotus uliginosus*. La larve se développe dans la gousse de cette légumineuse; elle a ordinairement accompli toutes ses métamorphoses lorsque la maturité ouvre les valves du fruit.

A. atomarium KIRBY. Dans les lieux arides de la Lande.

Tropideres undulatus PANZ. Biscarrosse, en fauchant sous des chênes. Cette espèce est née chez moi de morceaux de lierre mort.

Bruchus inspergatus SCH. — *B. miser* SCH. et *B. variegatus* DEJ. J'ai pris ces trois espèces en fauchant dans des prairies.

Donacia typhæ AHR. Étang de Biscarosse, sur les roseaux.

Cassida herbacea DEJ. Lieux secs de la lande. Sa larve vit sur le *Filago gallica*.

Galeruca lineola FAB. Biscarrosse. Très-commune sur de jeunes saules.

Haltica lythri AUBÉ. Sur diverses plantes des lieux humides, *Epilobium palustre*, *Isnardia palustris*, *Mentha aquatica*, *Lythrum salicaria*.

Crepidodera salicariæ PAYK. Lieux humides, sur les herbes et les buissons.

Phyllotreta parallela WESTW. En fauchant.

Aphthona lutescens GYLL. Biscarrosse. Commune sur le *Myrica gale*.

A. cærulea GYLL. Sur l'*Iris pseudo-acorus*.

Teinodactyla rutila ILLIG. Mimizan, sur la *Scrophularia aquatica*.

Teinodactyla lurida GYLL. et *T. pratensis* PANZ. Sur les herbes en fauchant.

Psylliodes cucullata ILLIG. Pelouses des bords des champs et des routes.

P. attenuata ENT. HEFTE. Sur le chanvre; très-commune.

Plectroscelis meridionalis DEJ. Marais et prairies humides, en fauchant.

P. pumila DEJ. et *P. semicærulea* ENT. HEFTE. Dans les lettres des dunes.

Dibolia occultans ENT. HEFTE. Biscarrosse, bords de l'étang.

Apteropeda graminis ENT. HEFTE. En secouant les buissons.

Pachybrachys Mulsantii MIHL. M. Aubé, à qui j'ai communiqué cette espèce, me l'a renvoyée avec le nom de *P. histrio* FAB. Malgré la grande habileté et la rare sagacité de ce savant entomologiste, j'ai eu des doutes sur la légitimité de cette dénomination, et j'ai cru devoir la contrôler par l'étude. D'après la monographie de M. Suffrian, traduite par M. Fairmaire et insérée dans les Annales de la Soc. entom. le *Cryptocephalus hieroglyphicus* FAB. et le *C. histrio* FAB. sont la même espèce. Fabricius n'a sans doute pas vu le *histrio*, pour lequel il se borne à citer

textuellement la phrase signalétique de Rossi, où se trouve ce caractère : *Pedibus ferrugineis, geniculis nigris*, qui convient au *hieroglyphicus* et non à mon espèce. Quant à la description que Rossi donne de son *histrion*, elle se rapporte au *hieroglyphicus* très-bien figuré dans Panzer, et je pense, dès lors, comme le monographe précité, que les deux espèces n'en font qu'une.

Mais il y a aussi le *P. histrion* d'Oliv. Ins. VI, qui est le même que le *C. tessellatus* OLIV. Encycl. VI. Je n'ai pu consulter l'ouvrage d'Olivier, mais dans la description du *tessellatus* je trouve les caractères suivants : « l'anus est marqué de deux points fauves — les jambes antérieures sont fauves et les autres sont noires », ce qui ne convient pas à celui que je signale ici. M. Suffrian, dans ses descriptions beaucoup trop concises et où il se borne à dire : tête, antennes, corselet, pattes et élytres tachés de jaune, ne m'apprend pas grand'chose. D'après lui, le *P. histrion* OLIV. est de forme ovale, courte et large, tandis que le *hieroglyphicus* est assez allongé ; les stries ponctuées sont effacées à la déclivité, et il se distingue du *hieroglyphicus* par la taille beaucoup plus courte et le manque de tache au lobe huméral, ce qui indiquerait que les autres taches existent. Or je ne vois pas dans mon espèce une forme relativement plus large que dans ce dernier, la ponctuation des élytres avance plus en arrière, et il ne lui ressemble pas pour les taches. Enfin le *P. histrion* OLIV. aurait $1 \frac{2}{3}$ à 2 lig. de longueur et 1 à $1 \frac{1}{2}$ de largeur, et les plus grands individus de mon espèce ont $1 \frac{1}{3}$ lig. de long et $\frac{1}{2}$ lig. de large. Je suis donc porté à croire qu'elle n'est pas le *histrion*, et je la rapporterais plutôt au *maculatus* SUFF. ; mais la description n'est pas assez précise pour que je puisse faire la comparaison ; cette espèce est d'ailleurs un peu plus longue et un peu plus large que la mienne, et je ne puis y appliquer ces mots : *largement ovale*. Ces considérations m'ont conduit à former une espèce nouvelle dont le nom m'a été dicté par l'amitié, et dont voici la description.

Longueur 2 1/2 à 3 millim. largeur 1 1/2 millim. Front noir et ponctué, à trois taches jaunes; épistome jaune. Antennes brunes, les trois premiers articles fauves. Prothorax noir, assez fortement et densément ponctué, bordé d'un liseré jaune antérieurement et sur les côtés, marqué d'une petite ligne jaune partant du bord antérieur et de deux points jaunes à la base. Elytres noires, couvertes de gros points disposés sans ordre, sauf dans la moitié postérieure, où l'on voit, près de la suture, trois séries assez régulières qui s'arrêtent un peu avant l'extrémité; entourées d'un bourrelet jaune pâle qui présente les particularités suivantes: ce bourrelet s'interrompt un peu à la protubérance humérale, puis, au dessous de l'épaule, il abandonne le bord de l'élytre pour naître un peu au dessus, contourne l'élytre, et arrivé vers le milieu de la suture, il se rétrécit, ou même s'interrompt, s'écarte un peu en dedans, émet un petit rameau oblique, puis continue à se diriger vers la base. On voit de plus une petite ligne jaune en dedans de la protubérance humérale, et deux petites taches jaunes près du bourrelet latéral, l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de l'élytre. Anus et dessous du corps entièrement noirs. Les quatre cuisses antérieures fauves à la base et plus largement à l'extrémité, moins le dessus; cuisses postérieures noires, avec une tache elliptique blanche à l'extrémité. Jambes antérieures médiocrement arquées et fauves; intermédiaires fauves à anneau brunâtre; postérieures à moitié antérieure noire, le reste fauve. Tarses fauves.

Dans la lande, sur les gazons de *Calluna vulgaris*.

Clypeaster lividus DEJ. et *C. obscurus* DEJ. Parmi les détritus.

Novius cruentatus MULS. Dans les dunes, en fauchant.

Adalia inquinata LUCZOR in ed. MULS. Sanguinet, en fauchant.

Dircæa undata MICH. Longueur 2 1/2 millim. largeur 3/4 millim. Corps presque cylindrique, entièrement d'un noir de poix. Tête bombée, très-finement ponctuée; bord antérieur, les

trois premiers articles des antennes et les palpes fauves. Prothorax très-finement ponctué, à côtés rabattus; à peine plus large que la tête antérieurement; s'élargissant un peu jusqu'au milieu, puis à côtés parallèles jusqu'à la base, où une forte loupe fait voir, ainsi que sur les côtés, de petits poils fauves et couchés. Ecusson semidiscoïdal. Elytres aussi larges que le prothorax à sa base, très-finement ponctuées, revêtues de poils roux, couchés et peu apparents, et ornées de deux bandes onduées, fauves, n'atteignant ni la suture ni le bord externe, et placées la première au tiers antérieur, la seconde au tiers postérieur. Cuisses et tibias bruns; tarses fauves.

Pris à Biscarrosse, en fauchant sous de grands chênes. Je l'avais déjà trouvé à Mont-de-Marsan dans les mêmes conditions.

Mordella parvula GYLL. — *M. brunnea* DEJ. et *M. grisea* FROEHL. Pris çà et là en fauchant. La larve de cette dernière vit dans les tiges de l'armoise commune, de l'eupatoire, de la vipérine et peut-être d'autres plantes.

Anaspis nigra MEG. Uchacq, en secouant les haies d'aubépine.

Mylabris cyanescens ILLIG. Sindères, sur diverses plantes.

Anthicus flavipes PANZ. Sous les détritits de l'étang de Ca-
zaux.

Xylophilus oculatus GYLL. et *X. nigripennis* VILLA. A Uchacq, en secouant les lierres.

X. dimidiatus KUNZE et *X. populneus* FAB. Dans les toitures de chaume.

Scydmaenus tarsatus MÜLL. et *S. hirticollis* GYLL. Sous les détritits.

Pselaphus dresdensis HERBST. Pris en fauchant.

Batrisus oculatus AUBÉ. Moustey, au pied d'un chêne.

Bryaxis juncorum LEACH. En fauchant sur les joncs des marais.

Faronus Lafertei AUBÉ. En secouant les toitures de chaume.

ORTHOPTÈRES.

Les mêmes espèces que lors de ma première excursion, et de plus :

Conocephalus mandibularis TOUSS. CHARP. Bords des champs.

NÉVROPTÈRES.

Presque toutes les espèces de ma première excursion, et de plus :

Psocus infuscatus RAMB. En secouant les arbres.

Myrmeleon formicarius L. Dans les bois.

Mantispa pagana FABR. Uchacq, en secouant les arbres.

Hemerobius prasinus BURM. Avec le précédent.

Nemura lunata RAMB. Sur les arbres.

Lepidostoma squamulosum RAMB. Bord des eaux.

Mystacida venosa RAMB. Bord des étangs.

HYMÉNOPTÈRES.

Calicurgus Fabricii VAND. LIND. Dans les dunes, sur les fleurs.

Tachytes tricolor FAB. Sur les fleurs.

Ammophila affinis KIRB. et *Philonthus venustus* ROSSI. Dans les dunes, sur le sable.

Colpa continua ST-FARG. *Scolia serotina* DUF. *in litteris*. M. Léon Dufour avait depuis longtemps trouvé cette espèce en Espagne et l'avait classée dans sa collection sous le nom de *S. serotina* parce qu'il l'avait prise à l'arrière-saison, mais ne l'avait point publiée. M. Lepelletier de Saint-Fargeau, dans son *Histoire naturelle des Hyménoptères*, a donné, sous le nom de *C. continua*, la description d'un mâle présentant tous les caractères de celui de la *S. serotina* qui, du reste, est une véritable

Colpa. J'ai cru, dès lors, devoir conserver le nom publié par M. de Saint-Fargeau, et voici la description de la femelle que cet auteur n'a pas connue :

Longueur 11 à 16 millim. Tête noire, ainsi que les antennes; mandibules d'un brun ferrugineux; poils de derrière la tête blancs. Thorax noir, hérissé de poils roux; écaille des ailes ferrugineuse. Abdomen noir, les quatre premiers segments hérissés de poils noirs jusqu'au bord postérieur, où se trouve une frange d'assez longs poils couchés, blancs sur les trois premiers, fauves sur le quatrième; cinquième segment recouvert de poils ferrugineux; sixième revêtu de poils courts, couchés et d'un ferrugineux vif; muni de chaque côté d'une petite dent obtuse. Pattes noires, extrémités des jambes et des tarsi, ainsi que les épines, de couleur ferrugineuse. Ailes roussâtres, à bord extérieur un peu enfumé à l'extrémité.

Il existe une variété, ordinairement un peu plus grande, à deuxième et troisième segments de l'abdomen d'un ferrugineux rougeâtre en dessus et en dessous, sauf le bord postérieur qui est noir.

Cette espèce n'est pas rare, en juillet et août, dans les lieux arides de la lande, sur les fleurs de bruyère et de jasion.

Meria tripunctata LATR. La grande famille des Scolides de M. Lepelletier de Saint-Fargeau est remarquable par les différences que les deux sexes présentent dans plusieurs tribus: différences telles qu'elles ont entraîné des erreurs que l'observation et plus encore le hasard rectifient peu à peu. Fabricius a fait le genre *Elis* du mâle de la *Colpa interrupta*. Au témoignage de M. Wesmael, le *Tengyra Sanvitalii* LATR. est le mâle de la *Methoca ichneumonoides* LATR., ce qui a réuni sous le même nom deux insectes si disparates par la taille, la couleur, la structure, et que Latreille avait classés dans deux tribus distinctes. L'appariement des *Myrmosa* et des *Mutilla* est une opération à peine commencée, et j'ai considéré comme une bonne fortune de

pouvoir, dans la relation de ma première excursion, signaler la femelle de la *Mutilla pedemontana* qui était demeurée inconnue, quoique le mâle fût décrit depuis longtemps.

Un bonheur inespéré et entièrement fortuit me permet aujourd'hui de proclamer une union à laquelle on ne s'attendait guère, quoiqu'elle ne paraisse pas plus mal assortie que celle du *Tengyra* et de la *Methoca* : c'est celle des *Myzine* et des *Meria*, pourvus l'un et l'autre des organes du vol. Latreille, guidé par son instinctive perspicacité, avait placé ces deux genres à côté l'un de l'autre dans le groupe des Scolies; mais Vander-Linden, et, à son exemple, Lepelletier de Saint-Fargeau, ont jugé à propos de laisser les *Meria* dans la tribu des Scolites, et de considérer les *Myzine* comme étant les mâles des *Plesia*, inscrites à la tribu des Mutillites. Ne connaissant pas de *Plesia* femelle, je me suis adressé à Paris, et M. Guérin Méneville a eu l'extrême obligeance d'extraire de sa collection, pour me les communiquer, huit individus dont un, la *P. maculata* FAB., de l'île Saint-Thomas, portant une étiquette qui indique que Klug. la regarde comme la femelle du *Myzine cingulata* FAB.

Après avoir examiné ces insectes, j'ai compris, jusqu'à un certain point, la réunion des genres *Plesia* et *Myzine*; on y était convié par la forme et la disposition des cellules alaires qui, sans être identiques dans les deux genres, ont cependant des rapports manifestes, et par les bandes jaunes que les *Myzine*, comme les *Plesia*, ont sur l'abdomen. Mais une chose pourtant aurait dû inspirer des doutes, c'est ce fait que toutes les *Plesia* femelles connues, ou du moins celles que décrit M. de Saint-Fargeau, sont de l'autre hémisphère, et qu'il n'en a jamais été trouvé en Europe, tandis que sur sept *Myzine* signalés, trois sont européens et un de l'Égypte. Il y avait là, selon moi, un grave motif d'hésitation; car s'il arrive qu'on ne puisse pas toujours apparier les deux sexes d'un même genre, il est du moins fort rare que ces deux sexes n'aient

pas été trouvés isolément, surtout lorsqu'il s'agit d'insectes d'une certaine taille et représentés par plusieurs espèces.

Ainsi que je l'ai dit, un hasard heureux m'a permis de résoudre la question.

Durant le court séjour que je fis au cap Ferret je me livrai à d'actives recherches dans cette intéressante localité. Au moment où j'allais lancer mon filet pour prendre un insecte posé sur une fleur de *Jasione montana*, un autre insecte survint, se jeta sur celui que j'avais en vue, et le saisit entre ses pattes comme pour un accouplement. Ils roulèrent à terre entrelacés, et me précipitant aussitôt sur eux, je m'en emparai. C'étaient le *Myzine volvulus* LATR. et la *Meria tripunctata* LATR., qui venaient évidemment d'accomplir ou du moins d'essayer un accouplement.

Quoique cet accouplement ne soit pas plus étrange que celui dont M. Wesmael a été témoin entre le *Tengyra Sanvitali* et le *Methoca ichneumonoides*, il faut cependant, comme on dit, l'avoir vu pour le croire, car rien dans les *Myzine* ne rappelle les *Meria*; pas même les cellules des ailes qui, du reste, dans ces dernières, sont un peu anormales.

Je ne donnerai pas la description de ces deux insectes bien connus; j'ajoute seulement que le genre *Myzine*, déjà supprimé, doit être définitivement rayé du catalogue, mais au profit des *Meria* et non des *Plesia*.

Anthidium quadrilobum LEP. Dans son ouvrage déjà cité, M. Lepelletier de Saint-Fargeau décrit sous ce nom un *Anthidium* dont il n'a connu que la femelle, et qui se trouve au Muséum de Paris sans indication de patrie. Cette femelle est classée dans la division caractérisée par les lobes latéraux de l'écusson prolongés en forme de dent. Je suis en mesure de compléter le signalement de cette espèce par la découverte que j'ai faite du mâle, lequel trouve naturellement sa place dans la division ci-dessus, avec cette addition propre à ce sexe : *trois*

appendices au dernier segment abdominal, appendices latéraux dentiformes.

M. Lepelletier décrit ainsi la femelle :

Tête noire; chaperon portant une tache irrégulière jaune, son bord antérieur légèrement crénelé et portant un petit tubercule de chaque côté : une assez grande tache jaune de chaque côté du vertex derrière les yeux. Corselet noir; ses poils roux. Ecaille des ailes ferrugineuse, un point brun sur le milieu. Ecusson noir. Abdomen noir; chacun des cinq segments portant de chaque côté une bande jaune qui n'atteint point le dos. Anus noir avec une bande jaune interrompue. Palette ventrale ferrugineuse. Pattes jaunes, mêlées de ferrugineux; base des cuisses noire. Ailes enfumées. Longueur $5 \frac{1}{2}$ lignes.

Le mâle diffère par les caractères suivants : Taille un peu plus grande, comme c'est l'ordinaire dans ce genre; chaperon entièrement jaune pâle et beaucoup moins fortement ponctué. Sixième segment de l'abdomen glabre, très-fortement ponctué, saillant et échancré aux angles postérieurs, et présentant, par suite de cette échancrure, quatre dents, deux aux angles et deux sur les côtés. Septième segment noir, fortement ponctué, aplati, ayant sur les côtés un rebord ferrugineux, et terminé par trois dents dont une médiane étroite, conique et tronquée et deux latérales larges arrondies.

Assez commun au cap Ferret sur les *Jasione montana*.

Anthidium loti MIHI. FEMELLE. Longueur 10 millim. Mandibules, chaperon et joues jaunes, sauf une longue tache triangulaire qui descend jusqu'au bord antérieur du chaperon, lequel bord est noir, largement et peu profondément échancré, avec une crénelure de chaque côté; le reste de la tête noir, sauf deux taches jaunes sur le vertex. Poils de la face roussâtres, ceux de derrière les yeux blancs. Thorax à poils roussâtres en dessus, blancs sur les côtés, noir avec un chevron huméral ferrugineux qui descend en s'effilant le long des côtés. Ecaille des ailes jaune

avec une tache ferrugineuse. Ecusson noir, occupé postérieurement par quatre taches ferrugineuses dont les deux latérales très-peu séparées des intermédiaires qui sont distantes et subtriangulaires. Abdomen noir; les cinq premiers segments portant une bande jaune d'autant moins interrompue qu'on s'approche plus de l'extrémité; la première dilatée sur les côtés, étroite au milieu, un peu échancrée en dessous, les autres d'égale largeur, ou à peu près dans toute leur étendue, mais profondément échancrées en dessus. Base du sixième segment noire, le reste occupé par une tache jaune plus ou moins profondément échancrée au milieu, quelquefois même interrompue, et à bord supérieur sinueux à partir de l'échancrure. Brosse ventrale blanche. Cuisses noires à la base, le reste ferrugineux; jambes tantôt d'un brun ferrugineux, tantôt simplement variées de brunâtre en dedans, tout le reste jaune à poils blancs; tarsi ferrugineux.

MALE. Longueur 12 millim. Chaperon un peu échancré, jaune, avec deux ou quatre taches brunâtres peu visibles. Face à poils blancs. Thorax entièrement noir, sauf une petite tache ferrugineuse au bord antérieur près de chaque épaule et parfois un petit trait de même couleur au bord de la fossette alaire. Ecusson noir, avec deux traits ferrugineux postérieurement. Les six premiers segments de l'abdomen munis de bandes jaunes comme dans la femelle, avec cette différence que la première est plus profondément échancrée en dessous, ou même interrompue à l'endroit de l'échancrure; que la deuxième est toujours doublement interrompue, ce qui la divise en quatre taches, souvent très-distantes, et que les autres sont plus profondément échancrées en dessus. Sixième segment armé, à chacun de ses angles postérieurs, d'une épine arquée, jaune, à extrémité noire. Septième segment caréné au milieu et terminé par trois appendices dont l'intermédiaire spiniforme, les latéraux larges, triangulaires et occupés par une tache jaune.

A Uchacq, sur les fleurs du *Lotus uliginosus*.

Megachile rotundiventris MICH. FEMELLE. Longueur 11 millim. Tête noire, à poils roussâtres sur la face et le vertex, blancs en dessous. Chaperon un peu échancré, avec deux ou trois très-petites crénelures de chaque côté. Antennes noires. Thorax et écusson noirs, à poils roux en dessus, blancs sur les côtés. Écaille des ailes d'un brun ferrugineux plus clair sur les bords. Abdomen noir, revêtu d'un duvet roussâtre sur les cinq premiers segments dont le bord est ferrugineux; quatrième et cinquième segments recouverts sur ce bord de poils roussâtres et couchés. Brosse ventrale entièrement blanche. Pieds noirs, à poils blancs ou d'un blanc roussâtre, sauf ceux du dessous des tarse qui sont ferrugineux. Ongles munis sur le milieu de leur longueur d'une dent interne et un peu arquée. Ailes un peu enfumées.

MALE. Longueur 10 millim. Semblable à la femelle dont il ne diffère, à part l'absence de la brosse ventrale, que par les caractères suivants : Chaperon et joues, jusqu'aux antennes, d'un jaune pâle, ainsi que les mandibules, sauf l'extrémité de celles-ci qui est noire. Septième segment de l'abdomen replié en dessous, caréné sur les côtés, échancré, ce qui le fait paraître terminé par deux dents que parcourent les carènes latérales. Poils de derrière la tête et de la poitrine plus longs et plus blancs.

Uchacq, sur les fleurs des *Lotus*.

De prime abord on prendrait cet insecte plutôt pour une *Osmia* que pour une *Megachile*; puis, lorsqu'on s'est rendu compte de ses caractères, on serait tenté d'en faire un genre nouveau. Son abdomen très-convexe en dessus, le sixième segment de la femelle arrondi et non subconique, la longueur des articles des palpes maxillaires semblent l'exclure des *Megachile*. Ces mêmes palpes qui ne sont que de deux articles; la faculté qu'a la femelle de relever l'extrémité de l'abdomen et de darder son aiguillon en dessus; les mandibules quadridentées, tout cela l'éloigne des *Osmia*, et elle différerait de l'une et de l'autre par

les crochets des tarses qui, dans les femelles, au lieu d'être simples, semblent être bifides comme dans les mâles, avec cette différence qu'une des deux parties est plus courté que l'autre et divergente. Toutefois, j'ai considéré que, par le nombre des articles des palpes maxillaires, par la faculté de relever l'abdomen, par la forme des cellules alaires, par son bourdonnement aigu, l'insecte dont il s'agit se rapporte aux *Megachile*; j'ai considéré, en outre, que les femelles de ce genre ont presque toutes à la base interne des ongles une toute petite dent ou une spinule, et je n'ai pas hésité dès lors à la classer dans les *Megachile*. Je me suis aussi décidé à considérer l'espèce comme nouvelle, parce que je ne l'ai pas trouvée décrite, et que les correspondants à qui je l'ai communiquée n'ont pu m'en dire le nom.

HÉMIPTÈRES.

Pseudophlæus Dalmannii SCHILL. Les lieux arides de la lande.

Heterogaster thymi WOLEFF. Les dunes, sur l'*Helychrisum stæchas*.

Miris trichilechus AMYOT. Lieux arides.

Phytocoris elæochrosus AM. — *P. ombarila* AM. — *P. posacrites* AM. — *P. chlorizans* MEY. — *P. ulmi* L. — *P. populi* L. — *P. flavomaculatus* FAB. — *P. mebosorus* AM. — *P. alobossus* AM. — *P. beapholes* AM. — *P. measbeles* — *P. emenistas* AM. — En secouant les chênes ordinaires et les tauzins à Sindères, Biscarrosse et autres lieux. Ce genre de chasse qui n'exige qu'un bâton pour frapper les branches et un parapluie pour recueillir ce qui tombe, m'a procuré une foule d'insectes qui m'auraient certainement échappé sans cela. C'est un des meilleurs procédés pour se procurer un grand nombre d'Hémiptères et surtout de *Phytocoris*; malheureusement la saison était un peu avancée pour ces sortes d'insectes; les mois de mai et de juin conviennent mieux dans notre climat que celui de juillet.

- Phytocoris àphlerotes* AM. — Les lieux arides.
P. asplemactes AM. — La Teste, sur le *Salsola Kali*.
P. erpaphites AM. — La Teste, sur les tamarix.
P. aprisphanes AM. — Sanguinet, sur le *Verbascum pulverulentum*.
P. sephonistes AM. — Sur l'*Erica scoparia*.
Anthocoris brebaphes AM. Uchacq, hords de l'Estrigon, aux endroits graveleux.
Sigara minutissima L. — Les mares.
Cixius stigmaticus GERM. — En fauchant.
Delphax marginatus FAB. et *D. ecrestoles* AM. En fauchant sur les pelouses.
Bithoscopus leucospilus AM. — En fauchant.
Jassus fenestratus HEER. — Les lieux arides.
J. cebasphedus AM. — Sur les feuilles de nénuphar.
Typhlocyba stactogala AM. — Sur les tamarix.
T. calemia AM. — Sur l'*Adenocarpus divaricatus*.
Evacanthus pedematia AM. — Sur les pelouses.
E. ocellatus SCOP. — Dans les marais.
Psylla pepollia AM. Très-commune sur l'*Erica scoparia*.

DIPTÈRES.

GENRE **Apogon** (z̄ privatif, πωγων, barbe.).

Je suis forcé d'établir ce genre nouveau pour un asilique que j'ai pris à Moustey en fauchant dans un bois, et qu'il m'a été impossible de rapporter à un des genres de la famille. Les nervures des ailes le placent à côté des *Dioctria* dont il ne diffère, sous ce rapport, que par l'ouverture un peu plus grande de la première cellule postérieure ; mais ses antennes sont tout autrement conformées et ne reposent pas sur une élévation du front ; les cuisses et les jambes postérieures ne sont pas velues en de-

dans, et il se distingue de toutes les espèces de la famille par le style des antennes, par l'absence des moustaches et de la barbe et par la petitesse des ongles. Voici, au surplus, ses caractères.

Antennes de trois articles peu allongés; le premier cylindrique, le second cyathiforme, plus court que les deux autres; le troisième conique, aplati et surmonté d'un style sétacé, pubescent, plus long que l'antenne. Front étroit; ni moustache ni barbe. Pattes revêtues de très-petites spinules; une épine intérieure à l'extrémité des premières jambes, et deux à l'extrémité des quatre autres. Premier article des tarses un peu plus long que les quatre autres ensemble; pelottes et crochets des tarses courts.

Apogon Dufourii MICH. Longueur 7 millim. Face blanche, trompe et palpes fauves, antennes testacées, style noirâtre. Thorax d'une fauve rougeâtre, avec trois lignes dorsales, une tache de chaque côté et une sous l'écusson noires. Abdomen de la couleur du thorax; chaque segment orné de trois taches noires formant presque une bande transversale. Balanciers longs, d'un brunâtre livide. Pieds testacés, avec une teinte brunâtre sur les cuisses et les jambes postérieures et sur les quatre derniers articles de tous les tarses; premier article des tarses postérieurs blanchâtre. Les très-petites spinules dont les pattes sont couvertes se trouvent disposées si régulièrement, qu'on dirait ces organes ornés de stries annulaires très-rapprochées. Ailes avec une petite nébulosité à l'extrémité de la première cellule basilaire.

Je dédie cette espèce à mon ami M. Léon Dufour comme témoignage de vive affection.

Dasyogon Macquarti MICH. Longueur 8 à 10 millim. Front et face bruns, avec des reflets cendrés. Antennes, trompe et palpes noirs. Moustaches formées de poils noirs, blanchâtres et roussâtres entremêlés; les noirs plus nombreux dans la femelle que dans le mâle; barbe blanche. Thorax cendré sur les côtés, noirâtre en dessus, avec trois lignes longitudinales plus foncées;

l'intermédiaire plus étroite et parfois oblitérée. Abdomen noir, revêtu de poils blancs plus longs sur les côtés. Bord postérieur de chaque segment orné d'une bande cendrée qui se dilate sur les flancs. Pieds noirs, à poils blancs et épines noires; articulations des tarsi un peu ferrugineuses. Organe copulateur du mâle noir, obtus, à poils roux; celui de la femelle noir aussi, terminé par une sorte de faisceau d'épines noires étalées en couronne, et ayant en dessous une plaque ferrugineuse et carénée. Balanciers d'un blanc jaunâtre; nervures des ailes bordées de brunâtre.

Se pose à terre sur les chemins et les sentiers. Je dédie cette espèce à M. Macquart en reconnaissance de la bonté qu'il a eue de déterminer une foule de Diptères douteux ou anonymes de ma collection.

Tachydromia paludosa MIMI. Longueur 1 1/2 millim. Tête noire, face et antennes testacées. Thorax noir, luisant, y compris le sternum. Abdomen d'un roussâtre un peu livide, avec le bord des segments pâle; organe copulateur du mâle et dernier segment de la femelle noirâtres. Pieds testacés, avec l'extrémité des cuisses lavée de brun en dessus. Ailes marquées d'une grande tâche longitudinale, en arc de cercle, parcourant la nervure externo-médiane, qui est la plus épaisse, et d'une nébulosité le long de la nervure anale; nervure sous-marginale rudimentaire.

Sur les herbes des marais. Très-agile.

Tachydromia albipennis MIMI. Longueur: un petit peu plus d'un millim. Tout le corps d'un cendré noirâtre; pattes longues, surtout les postérieures et d'un fauve brunâtre; les jambes et les tarsi plus clairs. Ailes blanches à nervures peu visibles.

Plage maritime à Mimizan, sous les fucus. Très-agile.

Rhaphium tibiale MIMI. Longueur 5 millim. Front d'un beau violet métallique; derrière de la tête vert avec des poils blancs, face blanche, bouche brune. Thorax et abdomen verts; base de l'écusson et des segments de l'abdomen violette. Pieds noirs, genoux et jambes des quatre premières pattes fauves; balanciers

jaunâtres; ailes brun-roussâtre au bord externe, ainsi que le long des nervures interno-médiaires et transversales. — Dans les marais.

Tropidia Marsanii MICH. Longueur 10 à 11 millim. Front et vertex cendrés, à fond noir; face fauve, avec la carène noire; antennes fauves, troisième article brun en dessus; poils du derrière de la tête roussâtres. Thorax couvert de poils roussâtres, noir et finement ponctué en dessus; deux lignes dorsales cendrées, ainsi que le bord antérieur, les côtés et une tache au dessous de l'insertion des ailes. Écusson noir, finement ponctué, à bord postérieur fauve et longs poils roussâtres. Premier segment de l'abdomen noir; deuxième ferrugineux, avec une tache dorsale noire, dilaté antérieurement, et se perdant dans la couleur brun-ferrugineux du tiers postérieur du segment, qui, dans cette partie, est couvert de petits poils noirs; troisième segment à tache dorsale triangulaire et une tache de chaque côté noires; moitié postérieure revêtue de petits poils noirs; quatrième segment à poils roussâtres et à reflets noirs et cendrés, avec les angles antérieurs et le bord postérieur fauves; les autres segments bruns. Cuisses antérieures et intermédiaires noires, avec une tache à la base et l'extrémité fauves; jambes et tarsi fauves, moins les deux derniers articles de ceux-ci qui sont, le pénultième entièrement noir, le dernier brun en dessus. Première moitié des cuisses postérieures fauve, le reste d'un noir verdâtre; jambes fauves, à extrémité noire; tarsi noirs, revêtus en dessous de poils dorés; tous les ongles fauves, à pointe noire. Balanciers jaunâtres; ailes claires, stigmaté d'un roux sale. — Pris à Mimizan sur des fleurs.

Je le dédie à mon ami, de Marzan, un de mes compagnons de voyage.

Merodon osmioides MICH. Longueur 8 millim. Front et face verts à poils roussâtres; antennes fauves; troisième article un peu réniforme; derrière de la tête cendré. Thorax, écusson et abdo-

men verts, ponctués, revêtus de poils roux très-touffus. Cuisses vertes et noires; jambes noires, avec la base et l'extrémité fauves; tarsi antérieurs et postérieurs noirs, à articulations vaguement fauves; premier article des tarsi intermédiaires fauve.

Il a, au premier coup d'œil, quelques rapports avec les mâles de plusieurs *Osmiæ* et même avec la femelle de l'*O. aurulenta*. — Pris dans la Lande.

Masicera laticincta MICH. Longueur 10 millim. Bande frontale noire; côtés du front cendrés, face blanche avec quelques soies à la base; antennes noires, troisième article trois fois aussi long que le second; palpes noirs; thorax cendré à quatre bandes noires; écusson cendré; moitié antérieure au moins des segments de l'abdomen cendrée, le reste noir; des soies au milieu; pattes noires, cueillerons blancs; ailes claires à base roussâtre; nervure externo-médiaire fléchie un peu après le coude; nervure transversale légèrement sinueuse. — Sur les fleurs ⁽¹⁾.

Masicera nova MICH. Longueur 8 millim. Front d'un cendré bleuâtre, face blanche, quelques soies à la base; troisième article des antennes près de cinq fois aussi long que le second; thorax noir à bandes cendrées; écusson noir; abdomen noir, base des segments largement cendrée; nervure externo-médiaire à peine arquée après le coude. — Sur les fleurs.

Masicera atropicida MICH. Longueur 7 à 8 millim. Front ardoisé; bande frontale d'un noirâtre ferrugineux et velouté; face inclinée, blanche; soies descendant jusqu'au tiers; troisième article des antennes deux fois et demie aussi long que le second; thorax et abdomen d'un noir un peu bleuâtre, à reflets cendrés, sauf sur le bord des segments abdominaux; écusson fauve, à base noirâtre; nervure externo-médiaire arquée après le coude, trans-

(1) Les caractères soulignés étant communs à la plupart des espèces, je m'abstiendrai de les reproduire et ne signalerai que les différences.

versale un peu arquée en arrière, puis se contournant en avant près de la nervure externo-médiaire.

J'en ai obtenu une vingtaine d'une larve de *Sphinx atropos* recueillie dans le voyage. Elle est voisine de la *M. vulgaris* MACQ.; mais elle est plus étroite et les reflets cendrés sont plus étendus.

Masicera palpalis MICH. Longueur 10 millim. Front et face blancs; soies descendant jusqu'à vis-à-vis la base du troisième article des antennes, lequel est trois fois aussi long que le second; palpes noirs avec l'extrémité fauve; thorax noir à reflets cendrés; écusson noir avec une teinte fauve à l'extrémité; abdomen cendré, à ligne dorsale et bord des segments noirs; ailes légèrement brunâtres; nervure externo-médiaire arquée après le coude; transversale très-faiblement sinueuse. — Sur les fleurs.

Masicera grisea MICH. Longueur 9 1/2 millim. Face et front comme la précédente; troisième article des antennes deux fois seulement aussi long que le second; thorax noir à reflets cendrés; écusson fauve postérieurement; abdomen entièrement cendré; cueillerons un peu roussâtres; nervure externo-médiaire à coude arrondi, puis droite; transversale sinueuse, surtout du côté interne. — Sur les fleurs.

Masicera minor MICH. Longueur 6 1/2 millim. Front et face blancs; troisième article des antennes près de quatre fois aussi long que le second; palpes fauves; thorax et écusson noir à reflets cendrés; abdomen noir, base des segments cendrée; première cellule postérieure atteignant presque l'extrémité; nervure externo-médiaire très-oblique et droite après le coude; transversale formant un arc à peu près régulier dont l'ouverture est en arrière. — En rase lande.

Masicera cylindrica MICH. Longueur un peu plus de 8 millim. Corps un peu étroit, comme cylindrique; front ardoisé; face blanche; troisième article des antennes trois fois au moins aussi long que le second; style épais jusqu'aux trois quarts; thorax et

écusson d'un noir luisant, à reflets cendrés; abdomen noir, luisant, à bandes transversales cendrées; nervure externo-médiaire très-faiblement et assez régulièrement arquée dans toute sa longueur à partir du coude; transversale un peu sinueuse. — Sur un buisson.

Masicera clausa MICH. Longueur 8 millim. Front ardoisé; troisième article des antennes deux fois au plus aussi long que le second; thorax et écusson noirs à reflets cendrés; abdomen noir, à reflets cendrés à la base des segments; cueillerons à bordure roussâtre; ailes un peu brunâtres au bord externe; première cellule postérieure fermée; nervure externo-médiaire droite après le coude qui est un peu arrondi; transversale sinueuse. — Dans les bois.

Masicera exigua MICH. Longueur 4 millim. Front et face blanes; troisième article des antennes trois fois aussi long que le second; palpes fauves; thorax cendré, à lignes noires; écusson cendré; abdomen cendré, avec le bord des segments noir; nervures des ailes comme dans la précédente. — Dans les bois.

Masicera rubrifrons MICH. Longueur 5 millim. Bande frontale et les deux premiers articles des antennes rougeâtres; palpes fauves; thorax cendré à lignes brunes; écusson cendré, à extrémité fauve; abdomen cendré; première cellule postérieure assez large, atteignant presque l'extrémité de l'aile; nervure externo-médiaire très-arrondie au coude, puis arquée en arrière; transversale droite.

Phorocera scutellata MICH. Longueur 12 millim. Front et surtout vertex noirâtres, face blanche; les deux premiers articles des antennes fauves; le troisième noir, six fois aussi long que le second; style d'un brun ferrugineux, renflé jusque près des deux tiers de sa longueur; palpes fauves; thorax d'un noir bleuâtre à reflets cendrés; écusson fauve avec la base étroitement noire; abdomen noir, base des segments cendrée; cuisses noires avec le dessous fauve sur la moitié postérieure; jambes fauves, tarses

noirs. Toutes les nervures des ailes bordées de brunâtre; nervure externo-médiaire arquée après le coude; transversale notablement sinueuse. — Dans les dunes.

Phorocera aurulenta МИИ. Longueur 7 millim. Front à reflets dorés; face blanche, entièrement bordée de soies; troisième article des antennes près de huit fois aussi long que le second; thorax et abdomen noirs à reflets dorés; moitié postérieure de l'écusson fauve; cueillerons roussâtres; nervure externo-médiaire droite après le coude; transversale sinueuse. — Dans les bois.

Phorocera lata МИИ. Longueur 7 millim. Corps assez large; front à reflets cendrés, face blanche; soies qui partent de la bouche remontant à peu près au niveau de la dernière de celles qui descendent du front; troisième article des antennes quatre fois aussi long que le second; style épais jusqu'au milieu; palpes bruns à la base, fauves à l'extrémité; thorax cendré à lignes brunes; écusson cendré, à moitié postérieure fauve; abdomen comme marqueté de noir et de cendré, avec le premier segment noir; nervure externo-médiaire régulièrement mais très-faiblement arquée après le coude; transversale à peine sinueuse. — Dans la lande.

Doria cœruleo-nigra МИИ. Longueur 6 1/2 millim. Face et front bleuâtres; troisième article des antennes quatre fois aussi long que le second; thorax, écusson et abdomen d'un noir bleu, avec des reflets cendrés; soies médianes du deuxième segment abdominal courtes; celles des deux suivants se perdant au milieu des nombreuses soies dont ils sont hérissés; première cellule postérieure n'atteignant pas tout-à-fait l'extrémité; nervure externo-médiaire droite après le coude, puis un peu arquée; transversale presque droite. — En rase lande.

Plagia ericetorum МИИ. Longueur 5 millim. Front ardoisé; bande frontale d'un brun ferrugineux; face blanche et portant des cils dans toute sa hauteur; les deux premiers articles des

antennes d'un fauve terne; le troisième noir, un peu plus long que le second; palpes fauves; thorax et abdomen noirs à reflets gris; écusson noir avec l'extrémité fauve; première cellule postérieure des ailes n'atteignant pas à beaucoup près l'extrémité; nervure externo-médiaire droite, mais très-oblique après le coude; transversale un peu plus oblique encore, faiblement courbée à son extrémité interne. — En rase lande.

Exorista longicornis MICH. Longueur 7 millim. Corps assez large; front d'un blanc cendré; face blanche; soies descendant jusqu'au tiers de sa hauteur; quatre soies en regard des antennes; troisième article de celles-ci deux fois et demie aussi long que le second; palpes fauves à l'extrémité, bruns à la base; thorax cendré à reflets noirâtres; écusson fauve avec la base noirâtre; premier segment de l'abdomen noir, les autres noirs à base cendrée; tous hérissés de soies dont deux plus longues au milieu; nervure externo-médiaire à peine arquée après le coude, puis droite; transversale faiblement recourbée à son extrémité interne. — Dans les bois.

Tachina ignota MICH. Longueur 7 millim. Front cendré, face blanche; troisième article des antennes deux fois aussi long que le second; poils de derrière la tête blanchâtres; thorax, écusson et abdomen noirs à reflets cendrés; nervure externo-médiaire droite après le coude; transversale un peu sinueuse. — Dans les dunes.

Metopia cinerea MICH. Longueur 9 1/2 millim. Front très-saillant, cendré, ainsi que la face qui est entièrement bordée de cils; les deux premiers articles des antennes fauves, ainsi que la base du troisième qui est six fois aussi long que le second; style ayant une teinte fauve et s'effilant insensiblement; palpes fauves; thorax cendré à lignes brunes; écusson cendré; abdomen cendré à reflets bruns; cueillerons à bordure un peu roussâtre; nervure externo-médiaire d'abord droite après le coude, puis

régulièrement arquée; transversale formant le crochet du côté interne seulement. — Sur les bruyères.

Metopia crassicornis MICH. Longueur 5 millim. Front ardoisé, bande frontale large; face blanche; antennes plus épaisses qu'à l'ordinaire; troisième article cinq fois plus long que le second; thorax et écusson noirs à reflets cendrés; abdomen noir, base des segments à reflets blanchâtres; nervure externo-médiaire régulièrement arquée après le coude; transversale droite et non oblique. — Les dunes.

Hypostena humeralis MICH. Longueur 4 1/2 millim. Front ardoisé; face blanche à reflets ardoisés; troisième article des antennes plus de trois fois aussi long que le second; thorax noir, avec une tache blanc bleuâtre aux épaules; abdomen noir, base des segments à reflet blanc, du moins sur les côtés; ailes un peu brunâtres extérieurement; nervure externo-médiaire arrondie au coude, puis régulièrement mais très-faiblement arquée; transversale droite. — Sur les fleurs.

Hypostena incisuralis MACQ. Biscarosse, sur les fleurs de carolles.

Hypostena maritima MICH. Longueur 6 1/2 millim. Front d'un cendré un peu roussâtre; face blanche; troisième article des antennes plus de trois fois aussi long que le second; palpes fauves; thorax cendré clair avec des lignes brunes; écusson cendré; abdomen noir, base des segments blanche; nervure externo-médiaire comme dans la précédente; transversale régulièrement mais faiblement arquée. — Dans les dunes, sur les fleurs.

Triphera nigrifacies MICH. Longueur 8 millim. Front ardoisé, face à reflets noirs; troisième article des antennes pas plus long que le second dont l'extrémité est un peu fauve; palpes fauves; thorax et écusson noirs à reflets cendrés; abdomen noir à larges bandes cendrées; cuillerons roussâtres; première cellule postérieure fermée, n'atteignant pas l'extrémité de l'aile; nervure externo-médiaire un peu arquée immédiatement après le coude,

puis droite ; deuxième nervure transversale, sinueuse et portant, ainsi que la première, un ou deux petits rameaux rudimentaires. — En rase lande.

Myobia fuscipalpis MIMI. Longueur 6 1/2 millim. Front brunâtre, face blanche ; troisième article des antennes trois fois aussi long que le second ; palpes d'un brun fauve ; thorax et écusson noirs à reflets cendrés ; abdomen noir, presque entièrement recouvert de cendré ; nervure externo-médiaire très-oblique et droite après le coude ; transversale droite. — Sur les fleurs.

Myobia latipennis MIMI. Longueur 6 millim. Front brunâtre, face blanche ; troisième article des antennes grêle et trois fois aussi long que le second ; palpes d'un brun fauve ; thorax cendré à lignes noires interrompues par la suture transversale ; écusson cendré, à base noirâtre ; abdomen d'un cendré un peu roussâtre, avec des reflets noirs indécis sur le dos et au bord des segments ; jambes d'un fauve brunâtre ; ailes plus larges qu'à l'ordinaire ; nervure interno-médiaire convexe ; externo-médiaire arrondie au coude, puis régulièrement arquée ; transversale presque droite. — Sur les fleurs.

Myobia varipes MIMI. Longueur 6 millim. Front ardoisé ; les deux premiers articles des antennes, bouche et palpes fauves ; thorax et écusson cendrés ; ce dernier à points fauves ; abdomen noir, à reflets d'un cendré bleuâtre ; les quatre cuisses antérieures noires avec le tiers antérieur fauve ; les postérieures noires en dessus et en dessous, fauves sur les côtés ; tous les tibias fauves, tarses noirs ; première cellule postérieure tout juste fermée ; nervure externo-médiaire droite après le coude ; transversale sinueuse. — Sur les fleurs.

Clista maura MIMI. Longueur 8 millim. Front et face noirs ; troisième article des antennes une fois et demie aussi long que le second ; palpes fauves ; thorax et écusson noirs, à reflets cendrés ; abdomen noir à bande cendrée à la base des segments, inter-

rompue au milieu ; cueillerons roussâtres ; ailes un peu brunâtres ; première cellule postérieure fermée ; nervure externo-médiaire droite après le coude ; transversale sinueuse et parfois un peu anguleuse ; dans l'intérieur de la deuxième cellule basilaire un petit rameau oblique partant de la nervure externo-médiaire , ou séparé d'elle. — Les lieux arides de la lande.

Miltogramma strenua MICH. Longueur 8 1/2 millim. Face et front jaunâtres ; bande frontale roussâtre ; les deux premiers articles des antennes fauves ; troisième plus de deux fois aussi long que le second et de couleur brune ; style nu ; palpes fauves ; tout le corps cendré ; abdomen et pattes à reflets noirs ; nervure externo-médiaire très-courbée après le coude ; transversale presque droite. — Sur les sables arides.

Taxigramma pipiens MICH. Longueur 4 millim. Front et face blancs ; bande frontale grise et antérieurement fauve ; antennes fauves ; un peu de noir à l'extrémité du troisième article qui est près de deux fois aussi long que le second ; palpes fauves ; thorax, écusson et abdomen cendrés ; ce dernier portant sur le deuxième et troisième segments cinq taches noirâtres : une centrale triangulaire, une petite de chaque côté de celle-ci et deux elliptiques sur les flancs ; premier segment manquant de la tache médiane et des deux latérales ; nervure externo-médiaire très-oblique, un peu sinueuse, se courbant pour fermer la cellule ; transversale très-oblique et sinueuse. — Avec la précédente. Son bourdonnement est très-aigu.

Phania bicolor MICH. Longueur 6 millim. Front cendré-roussâtre, face blanche ; les deux premiers articles des antennes à reflets cendrés ; troisième noir, un peu plus long que le second ; palpes fauves ; thorax et écusson noirs à reflets cendrés ; premier, deuxième et dans le mâle partie du troisième segment de l'abdomen ferrugineux ; ordinairement la base du premier et une tache sur le dos du second noires ; les autres segments noirs ; nervure externo-médiaire un peu arquée après le coude,

puis se recourbant légèrement pour fermer la cellule; transversale droite. — Les lieux arides de la lande.

Phania appendiculata MICH. Semblable à la précédente, sauf que les trois premiers segments de l'abdomen sont ferrugineux, avec une tache dorsale qui, dans le troisième, atteint le bord postérieur où elle se dilate, et que la première cellule postérieure, qui est fermée, est assez longuement appendiculée. — Avec la précédente.

M. Macquart donne pour caractère aux *Phania* : première cellule entr'ouverte. L'espèce dont il s'agit ici me paraît appartenir incontestablement à ce genre, mais il n'a pas ce caractère. Je n'ai pas cru néanmoins devoir en faire un genre; il constituera seulement une division. Je ferai remarquer en outre que la précédente a aussi la cellule fermée.

Paraplesia flavidipennis MACQ. Biscarrosse, sur les fleurs de carottes.

Anthraxia caminaria MEIG. Les sentiers sablonneux des landes.

Ochthiphila nigricornis MICH. Longueur 3 millim. Antennes, tête, thorax et abdomen d'un cendré clair, parsemés de très-petits poils noirs, avec quelques autres plus longs sur le front, le thorax et à l'extrémité de l'écusson; style des antennes d'un fauve clair, avec la base brune; cuisses cendrées, leur extrémité, jambes et tarses fauves; balanciers fauves; ailes claires, nervures testacées. — Au pré salé, à La Teste.

Chlorops Marcadei MICH. Longueur 3 1/2 millim. Antennes jaunes, avec le bord supérieur du troisième article brunâtre; style brun; tête jaune, marquée d'un point noir au vertex; thorax jaune citron, portant en dessus cinq bandes noires dont la médiane est interrompue par une grande tache ferrugineuse; les deux adjacentes ont un point ferrugineux à l'extrémité antérieure, et les deux plus extérieures semblent être un rameau des précédentes. Côtés du thorax marqués de quatre points noirs; écusson

d'un jaune citron uniforme; derrière l'écusson une tache noire luisante; abdomen jaune avec un point noir de chaque côté du premier segment, une bande noire très-fine à la base des autres et deux taches subtriangulaires à la base du dernier segment; balanciers blancs; pieds entièrement fauves. — Au pré salé, à La Teste.

Je dédie cette espèce à mon ami Marcadé, un de mes compagnons de voyage.

LÉPIDOPTÈRES.

Notre seconde excursion a été, comme la première, complètement nulle quant aux papillons. Nous ne nous arrêtons guère, il est vrai, aux micro-lépidoptères: dans les autres tribus je ne pourrais signaler que *Lycæna ægon*, BORK. — *Lyc. Alexis* F. — *Melitæa didyma* F. — *Satyrus fauna* F. — *S. phædra* L. — *S. semele* L. — *S. hermione* L. — *Macroglossa fusciformis* L. — *M. bombylifformis* O. — *Bombyx pityocampa* F. et quelques autres banalités. J'ai été frappé de la pauvreté du pays sous ce rapport, quoique l'expérience m'ait déjà appris que la partie sablonneuse du département des Landes offre peu d'espèces intéressantes.

PLANTES.

Toutes les espèces indiquées dans ma première relation et en outre les suivantes :

Corrigiola littoralis L. Ce n'est point le *C. telephiifolia* POURR. que j'ai trouvé lors de ma première excursion, mais bien une forme du *littoralis*.

Petroselinum Thorei COSSON. Voici une plante qui a eu une singulière destinée au point de vue de la nomenclature. Thore, qui l'a découverte, la nomma *Sison verticillato-inundatum*, dénomination qui paraît n'avoir pas été du goût des botanistes,

et que Thore lui-même modifia d'ailleurs plus tard, en y substituant celle de *bulbosum*. De Candolle l'a inscrite dans la Flore française sous le nom de *Sium intermedium*, et dans son *Prodromus* sous celui d'*Helosciadium intermedium*. Koch et, après lui, plusieurs auteurs l'ont nommée *Helosciadium bulbosum*; en 1847, M. Lespinasse l'a signalée dans les Annales de la Société Linnéenne de Bordeaux sous le nom de *Carum inundatum*; dans le premier tome de la Flore de France, publié en 1848, MM. Grenier et Godron la nomment *Ptychotis Thorei*, et enfin M. Cosson, tout en conservant ce dernier nom spécifique, la classe dans les *Petroselinum*.

Lorsque, après de longues recherches, je parvins à la trouver très-abondamment dans les marais tourbeux de Mamoura, près de Mont-de-Marsan, l'idée me vint de tâcher de fixer une fois pour toutes la place qu'elle devait occuper, et je rédigeai la note suivante :

La plante dont il s'agit diffère des *Sison* par les caractères ci-après :

1° Le limbe du calice n'est pas oblitéré, mais bien à 5 lobes très-marqués, puisqu'ils dépassent ordinairement et qu'ils égalent au moins le tiers de la longueur des pétales.

2° Les pétales ne sont pas profondément émarginés; ils sont entiers, atténués en pointe relevée et presque roulée en dedans. Vus en dessus, et sans tenir compte de la partie relevée, ils sont arrondis.

3° Les vallécules n'ont pas une bandelette épaissie en massue; elle est atténuée aux deux extrémités.

Elle diffère des *Sium* :

1° Parce que les pétales ne sont pas obovés et échancrés.

2° Que le carpophore n'est pas adné aux méricarpes.

Elle se rapproche des *Helosciadium* plus que de la plupart des genres auxquels on l'a rapportée, mais elle en diffère par le carpophore qui est bipartite et non entier.

Elle diffère des *Carum* :

1° Parce que le limbe du calice n'est pas oblitéré.

2° Que les pétales ne sont pas échanerés.

3° Que le carpophore n'est pas seulement bifurqué, mais bipartite.

Elle s'éloigne des *Ptychotis* par les caractères suivants :

1° Les dents du calice ne sont pas très-petites, presque nulles; elles sont longues, très-apparentes, vertes, presque foliacées.

2° Les pétales ne sont pas en cœur renversé, émarginés-bifides, déprimés au sommet sur la nervure médiane d'où naît un lobule fléchi en dedans; ils sont entiers, et ils paraissent, surtout quand les fleurs sont fraîchement épanouies, légèrement pliés en dehors, le long de la nervure médiane, qui alors, vue en dessus, forme comme une petite crête.

3° Le stylopode est marginé, mais non pas conique; il est déprimé avant la maturité, et alors simplement convexe.

4° Les deux *Ptychotis* décrits dans la Flore de France n'ont pas d'involucre et les folioles de leurs involucelles sont sétacées ou spathulées, tandis qu'elles sont, ainsi que celles de l'involucre, elliptiques lanceolées dans le *Thorei*.

Voilà donc ma plante exclue de tous les genres où on l'avait introduite. Fallait-il en faire un genre nouveau? J'en connais qui se seraient passé cette fantaisie, fort à la mode aujourd'hui; mais c'eût été, à mon avis, une mauvaise plaisanterie. J'avais déjà remarqué l'odeur très-prononcée de persil que répand cette plante; elle m'avait frappé lorsque je la cueillais, et le goût était plus prononcé encore. Était-ce donc un *Petroselinum*? Je me remis à l'étude et je trouvai que ma plante différait des *Petroselinum*: 1° par le calice dont le limbe n'est pas oblitéré; 2° par le stylopode qui est beaucoup moins convexe lors de l'anthèse, et moins conique après. J'en étais là, et je m'étais donné quelques jours de réflexion, lorsqu'un botaniste de mes amis, M. Feraud, m'écrivit pour m'apprendre que M. Cosson avait

classé la nomade ombellifère dans les *Petroselinum*, sous le nom de *P. Thorei*. Ma répugnance pour un genre nouveau, l'odeur et le goût de persil, l'autorité de M. Cosson, tout cela me décida, et c'est ce qui fait que je présente sous le nom de *Petroselinum Thorei* la plante en question que j'ai trouvée très-abondamment, mais non encore bien fleurie, sur les bords de l'étang de Bis-carrosse.

MM. Grenier et Godron en ont donné une description suffisante dans la Flore de France. Je crois cependant devoir la compléter par les caractères suivants :

Folioles de l'involucre et des involucelles ordinairement à trois neryures, comme transparentes. Feuilles supérieures sessiles sur une fausse gaine et non une gaine, bordée non de blanc, mais d'une membrane scariuse assez large. Tige tantôt un peu rameuse vers le sommet, tantôt simple. Souche très-courte, tronquée. Fibres radicales pas très-fines, blanches, aussi épaisses que les pétioles; souche émettant du collet des stolons qui s'enracinent à quelques centimètres du point de départ. Pétioles des feuilles radicales rougeâtres, se dilatant à la base, qui est bordée, sur une longueur de près de un centimètre, d'une membrane scariuse, et s'imbriquant au dessus du collet où ils forment comme un très-petit bulbe qui justifierait le nom spécifique de *bulbosum*. Stylopode plan, devenant ensuite un peu convexe, subcrénelé ou irrégulièrement polygonal, lie de vin surtout aux bords; anthères grosses, couleur lie de vin, puis violettes, puis d'un roussâtre livide, enfin caduques. Styles et stigmates comme transparents, étalés, fréquemment croisés à la base, souvent avortés en partie, ou complètement. Fruit ponctué, d'abord vert, d'un brun verdâtre et rougeâtre à la maturité; côtes très-peu saillantes, d'un brun rouge, les latérales ordinairement un peu à côté de la commissure. Bandelettes invisibles tant que le fruit n'est pas bien mûr. Dans ce dernier état les côtes deviennent un peu plus saillantes, et alors les bandelettes surgissent au fond des vallées.

cules. Elles ont quelque rapport avec celles du *Petroselinum sativum*, et, comme elles, elles sont atténuées aux deux extrémités. Avant la maturité on n'aperçoit les bandelettes qu'en fendant la graine, en enlevant l'amande et en regardant le péricarpe par transparence.

J'ai dit que du collet de la racine part un faisceau de feuilles radicales dilatées à la base. Toutes ces feuilles ne sont pas toujours, ainsi que le disent MM. Grenier et Godron, à pétiole entièrement nu ou pourvu au sommet de dents fines, opposées et qui représentent des segments. Dans les individus que l'on recueille ici il n'y a que une ou deux feuilles de cette sorte (les autres étant semblables aux caulinaires), ce sont celles qui ont poussé les premières, à une époque où le marais avait plus ou moins d'eau. La végétation de ces feuilles s'est donc effectuée dans l'eau; de là leur allongement et l'absence de leurs folioles qui sont remplacées par de petites écailles très-peu visibles, de sorte qu'elles ont presque l'apparence de joncs. Quelquefois cependant on voit à leur extrémité des folioles plus ou moins développées. Il est possible que dans les mares qui ne se dessèchent que très-tard toutes les feuilles radicales prennent la forme de celles que je viens de décrire; mais d'un autre côté, lorsque la plante vit à l'abri de toute immersion prolongée, toutes les feuilles radicales sont pennatiséquées comme les caulinaires. C'est précisément ce qui donnait tant de grâce aux gazons qu'elle formait près de l'étang de Biscarrosse.

Tillæa muscosa L. Les sentiers des landes, très-commune.

Silybum marianum GOERTN. Mimizan, près de l'habitation de M. Sargos.

Leontodon hastile L. Les dunes. On a mal à propos imprimé *L. humilis* dans ma première relation.

Sibthorpia europæa L. Uchacq, lieux ombragés et humides.

Statice limonium L. et *S. dichotoma* Cav. Le pré salé à Arcahon et Gujan.

Potamogeton variifolium THORE. Dans un ruisseau près d'Onesse.

Typha angustifolia L. Mimizan.

Epipactis palustris CRANTZ. Les lettes des dunes.

Juncus acutus L. Les lettes des dunes.

Juncus squarrosus L. Biscarrosse, les lieux humides.

Carex extensa GOOD. Le pré salé à Arcachon.

Avena hirsuta ROTH. C'est l'espèce que j'ai mal à propos désignée dans ma première relation sous le nom d'*A. strigosa* SCHREB. dont elle diffère par ses gaines velues.

Triticum acutum D. C. J'ai commis une erreur en le désignant sous le nom de *T. glaucum* DESF.

Nardus stricta L. Les lieux humides des landes.
